

Entrevue avec l'agent Frigon

Les jeunes de moins de 20 ans fréquentant les débits de boisson s'exposent à des peines très sévères

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Les jeunes de moins de vingt ans qui séjournent dans les bars, tavernes ou hôtels, avec en poche, le baptistère de

leur grand frère ou de leur grande sœur, s'aventurent à acheter, commettent une infraction à la Loi et est passible d'une amende n'excédant pas \$100 et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'une peine de prison n'excédant pas 30 jours.

Les agents de la Sûreté provinciale de Drummondville qui ont entrepris une vaste opération de nettoyage, depuis quelques semaines, tiennent à le rappeler aux intéressés.

des boissons alcooliques ou pour en acheter, commettent une infraction à la Loi et est passible d'une amende n'excédant pas \$100 et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'une peine de prison n'excédant pas 30 jours.

Drummondville en bref...

Fin de semaine relativement calme

DRUMMONDVILLE, (JRL). — La fin de semaine a été relativement calme dans la région de Drummondville.

La Sûreté provinciale signale un accident avec blessé, samedi avant midi, à St-Germain (voir nouvelle sur Unité mobile Prudentia).

Un ouvrier d'usine, en proie à une dépression nerveuse, a aussi été appréhendé et conduit à Arthabaska, avant de lui faire subir un examen psychiatrique.

Un incendie d'origine inconnue a rase au sol un restaurant et un garage attenants aux unités du motel Boisjoli, sur la route 29, près de Notre-Dame du Bon Conseil.

Le conseil a pris une option de \$30,000 sur la propriété Biron, rue Lindsay et le terrain sera éventuellement converti en stationnement et muni de tous les services requis, comme les autres parcs de stationnement de la cité, y compris les parcmètres.

Le ministre n'écarter pas cette possibilité et les ingénieurs ont déjà commencé leurs études à cette fin, pour savoir si la même usine pourrait desservir en même temps le parc des Voltigeurs et le territoire métropolitain et à quelles conditions ?

Le shérif prépare la liste des jurés

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Le shérif du district de Drummond a reçu instruction de convoquer 52 jurés, pour le 4 avril prochain, date à laquelle s'ouvriront les deuxième assises criminelles.

L'an dernier, à la fin des Assises, plus de 110 personnes avaient été convoquées, en raison des causes inscrites au rôle.

Cette année, le rôle préliminaire comporte au moins une vingtaine de causes. Une fois que les options auront été faites, il en restera vraisemblablement une dizaine au moins.

Par ailleurs, des transformations sont effectuées au palais de justice pour loger les jurés dans une autre salle que celle de l'an dernier.

Cliniques de l'Unité sanitaire

DRUMMONDVILLE, (JRL). — L'Unité sanitaire du comté de Drummond tiendra une clinique à l'école Frédéric Tétreau de Drummondville-Ouest, mardi avant midi à 10 h. le 22 février, et à son bureau de l'édifice provincial, à 1 h. 30 p.m.

Les autres cliniques de la semaine sont prévues pour mercredi le 23 février, à 10 h. au sous-sol de l'église SS-Pierre et Paul, et au sous-sol de l'église St-Joseph, à 2 h. p.m.

Ces cliniques sont sous la direction du Dr Julien Lamoureux. On y donne le vaccin contre la diphtérie-coqueluche-tétanos, la poliomyélite et le vaccin anti-variolique.

Système téléphonique projeté route 9

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Le ministre de la Voirie est préoccupé depuis plusieurs mois par les secours d'urgence qui peuvent être assurés aux automobilistes en panne, accidentés ou dans le besoin, dans quelque secteur de la route Trans-Canadienne, entre Québec et Montréal.

Déjà, un système de patrouilles a été mis au point entre Drummondville et Québec, Drummondville et Montréal, mais M. Bernard Pinard voudrait une réalisation plus complète, même si le système actuel est particulièrement efficace, surtout la nuit.

Téléphone

Des prix élevés ont été demandés à une "grande compagnie de téléphone" pour l'installation d'appareils téléphoniques, en bordure de la route 9, mais le ministre a déclaré hier midi sur les ondes du poste local, qu'il s'agissait d'un projet très dispendieux.

Un Drummondvillois qui se spécialise en télécommunications aurait toutefois un intéressant projet à soumettre au ministre et M. Pinard l'a prié d'en faire part à ses officiers, à Québec.

Sécurité

Le ministre loue le travail des patrouilles actuelles, mais il admet qu'elles ne peuvent être partout à la fois.

Ces téléphones seraient installés à divers endroits, sous les viaducs, faciles d'accès et bien indiqués, de sorte que les personnes dans le besoin, pourraient y recourir.

On se souviendra que La Tribune avait soulevé le problème des secours d'urgence, sur la Trans-Canadienne, particulièrement la nuit. Il semble qu'une solution complète est à la veille d'être trouvée.

Ce qui plus est, dans certains cas, les policiers se sont rendus compte après enquête, que certains parents étaient de connivence avec leur grande fille pour "la faire passer à 20 ans au moins".

Les limitiers vérifiaient l'âge de leur cliente; celle-ci répondait 21 ans; la mère de famille affirmait pour sa part, 20 ans et la vérification avec le baptistère donnait 18 ou 16 ans.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Cette unité mobile avait fait l'objet de certaines considérations du ministre de la Voirie au cours de sa dernière conférence de presse.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Or, en fin de semaine l'ambulance était stationnée au motel Albatros et le responsable de presse et on se demandait si le numéro de téléphone ZENith 55220 était toujours en opération.

Le Code criminel est beaucoup plus sévère en ce qui a trait au faux et à l'usage de faux.

L'article 300, par exemple, dit en toutes lettres: "Commet un faux, quiconque fait un faux document, le sachant faux avec l'intention d'en faire un faux document, ou de l'altérer en quelque partie essentielle."

"Ceci s'applique aux jeunes qui transforment leur baptistère."

Le Code dit aussi que quiconque commet un faux ou est responsable de faux, est passible d'un emprisonnement de 14 ans.

Les agents de la PP sont bien déterminés à faire respecter la Loi et à sortir les jeunes, des débits de boisson.

Des poursuites sont déjà intentées; d'autres le seront d'aujourd'hui et les jeunes pris en délit, en subissent les conséquences.

de l'Unité mobile, pour la fin de semaine, M. Roger Langlais, a déclaré à La Tribune, que ce service serait maintenant à la disposition de la région de Drummondville, jusqu'à avis contraire.

Chaque fin de semaine, deux étudiants en médecine ou des ambulanciers diplômés accompagneront le conducteur de l'Unité mobile, dans la région.

La Sûreté provinciale est aussi avertie et en cas de besoin, elle a recours à l'ambulance Prudentia. Ainsi, dès samedi matin, l'Unité mobile s'est rendue au restaurant de St-Germain, près de la route 9, où un adolescent, André Milot, de Duvernay, venait d'être heurté par un camion.

Le jeune homme a immédiatement été transporté à l'hôpital Ste-Croix.

Les dommages seraient de l'ordre de \$8,000.

Le feu au restaurant du Motel Boisjoli

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Un incendie d'origine inconnue a rase au sol un restaurant et un garage attenants aux unités du motel Boisjoli, sur la route 29, près de Notre-Dame du Bon Conseil.

Les pompiers volontaires de Notre-Dame qui ont répondu à l'appel, sous les ordres du chef Gilles Blais, n'ont pu que préserver les chambres du motel et les bâtisses voisines.

Le gardien des lieux a pu quitter sa chambre, sans être incommodé.

Les dommages seraient de l'ordre de \$8,000.

Les quilles

DRUMMONDVILLE — Voici les classements aux quilles:

La Réforme

Dubeau et Lapointe 2; Paris Chesterfield 2; Fournier Huile 4; Taverna 200 0.

Taverne Moderne 0; Restaurant Mandarin 44; Nettoyage Français 4; General Manufacturing 0.

Ben Leclerc Meubles 3; Pharmacie Pépin 1.

Haut simple de la semaine: Yolande Daquette 182.

Tout triple de la semaine: Yolande Daquette 425.

Classement

Fournier Huile 49; Ben Leclerc Meubles 47.5; Restaurant Mandarin 44.

Pharmacie Pépin 42; Nettoyage Français 38.5; General Manufacturing 37.

Taverne 200; Dubeau et Lapointe 31; Taverne Moderne 31; Paris Shesterfield 23.

Ligue féminine Intermédiaire

Laiterie Lamothe 4; Robert Leclerc Huile 0; Godin Seat Cover 3; Leblanc T.V. 1.

Galerie d'art R. Guimond 2; Bijouterie Charme 2.

Haut simple de la semaine: Mme Rachel Breton 181.

Haut triple de la semaine: Mme Irène Boileau 433.

Classement

Laiterie Lamothe 50; Godin Seat Cover 43; Bijouterie Charme 41.5; Robert Leclair Huile 32; Galerie d'art R. Guimond 31.5; Leblanc T.V. 30.

Ligue de quilles Association Sportive Celanese

Spinning 4; Engineering 0; Warming 3; Maintenance 1; General Electricians 3; Laboratoire 1.

Haut simple de la semaine: Mlle Clothilde Trudel 178; Marcel Brousseau 203.

Haut triple de la semaine: Claire Boudreau 425; Marcel Brousseau 444.

Classement

Leclerc - Spinning 55.5; Bergeron - Warming 42; Engineering - Gendron 39; Trudel - Laboratoire 38.5; Pelletier - Maintenance 35; Gingras - General Electricians 26.5.



UNITE MOBILE. — Dès samedi matin, l'Unité mobile de Prudentia a dû répondre à un appel d'urgence de la Sûreté provinciale, à St-Germain, où un adolescent venait d'être renversé par un camion. L'agent Jacques Bédard aide les ambulanciers à placer le civi-

A l'hôtel de ville de la cité Séance spéciale sur la fusion ce soir

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Les modifications suggérées par le ministère des Affaires municipales en regard du projet de fusion volontaire de Drummondville-Ouest à la cité de Drummondville, seront portées à l'attention du public, au cours d'une séance spéciale du conseil de la cité, ce soir à l'hôtel de ville.

Le maire Philippe Bernier qui en a fait part au cours de sa conférence de presse habituelle, hier midi, sur les ondes du poste local, n'a pas indiqué quels seraient ces changements.

Industrie

Au cours de son entretien hebdomadaire, le premier magistrat a aussi fait part de ses impressions sur la réunion d'études tenue à Victoriaville la semaine dernière, par les commissaires industriels.

M. Bernier estime qu'il s'agit d'une réunion très instructive. La cité de Drummondville rencontrera bientôt le délégué industriel Louis Houdet, afin que les efforts gouvernementaux et municipaux en vue de favoriser la promotion industrielle de Drummondville, soient mieux concertés et plus efficaces.

Assurance

Les experts de la Canadian Underwriters sont attendus à Drummondville, d'ici la fin du mois, afin de réviser le taux d'assurance pour la protection contre l'incendie, en ce qui a trait particulièrement aux édifices commerciaux.

Une première révision a été annoncée pour le début de l'année, mais pour les résidences seulement. La visite des experts a été demandée par suite de l'amélioration des services de protection, par la cité, l'augmentation de son nombre de pompiers.

Le feu au restaurant du Motel Boisjoli

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Un incendie d'origine inconnue a rase au sol un restaurant et un garage attenants aux unités du motel Boisjoli, sur la route 29, près de Notre-Dame du Bon Conseil.

Les pompiers volontaires de Notre-Dame qui ont répondu à l'appel, sous les ordres du chef Gilles Blais, n'ont pu que préserver les chambres du motel et les bâtisses voisines.

Le gardien des lieux a pu quitter sa chambre, sans être incommodé.

Les dommages seraient de l'ordre de \$8,000.

Les quilles

DRUMMONDVILLE — Voici les classements aux quilles:

La Réforme

Dubeau et Lapointe 2; Paris Chesterfield 2; Fournier Huile 4; Taverna 200 0.

Taverne Moderne 0; Restaurant Mandarin 44; Nettoyage Français 4; General Manufacturing 0.

Ben Leclerc Meubles 3; Pharmacie Pépin 1.

Haut simple de la semaine: Yolande Daquette 182.

Tout triple de la semaine: Yolande Daquette 425.

Classement

Fournier Huile 49; Ben Leclerc Meubles 47.5; Restaurant Mandarin 44.

Pharmacie Pépin 42; Nettoyage Français 38.5; General Manufacturing 37.

Taverne 200; Dubeau et Lapointe 31; Taverne Moderne 31; Paris Shesterfield 23.

Les feux de circulation seront synchronisés sur le boulevard

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Le problème de la synchronisation des feux de circulation sur le boulevard St-Joseph, maintes fois soulevé et en maintes occasions, paraît être en voie de règlement.

La rencontre qui a eu lieu entre le directeur des services techniques de la cité, M. Jacques Bonin, le directeur Conrad Proulx et les ingénieurs de la Voirie, semble avoir porté fruit, selon ce qu'a laissé entendre le ministre Bernard Pinard, au cours de sa conférence de presse d'hier midi.

Le député du comté a déclaré qu'une entente semble intervenir pour une synchronisation plus efficace, notamment aux intersections les plus achalandées.

Reste la possibilité de laisser les feux clignotants à une certaine heure de la nuit, à fin d'accélérer la circulation tout en maintenant un maximum de sécurité.

Sur ce point, on ne semble pas s'entendre sur l'heure, 9h. ou 11h. ou minuit.

Le ministre n'a pas élaboré davantage sur le sujet mais il a clairement laissé entendre que cette amélioration vient à son heure, laissant supposer par ailleurs qu'une solution pourra être trouvée pour les feux clignotants.

Prêt maximum porté à \$2,000 à la Caisse populaire St-André

ACTON VALE, (PAC). — A la demande d'un groupe de sociétaires, la Caisse populaire St-André d'Acton Vale a convoqué une assemblée générale spéciale pour discuter du "prêt personnel".

Cette réunion qui groupait environ 50 sociétaires de la salle des délibérations de l'Hôtel-de-Ville, était présidée par M. Gaston Loiselle et les membres du Conseil d'administration de la Caisse populaire d'Acton Vale.

M. Lucien Lemay gérant de la Caisse fit lecture d'une pétition portant 27 signatures de sociétaires désireux de voir le prêt personnel porté à \$2,000.

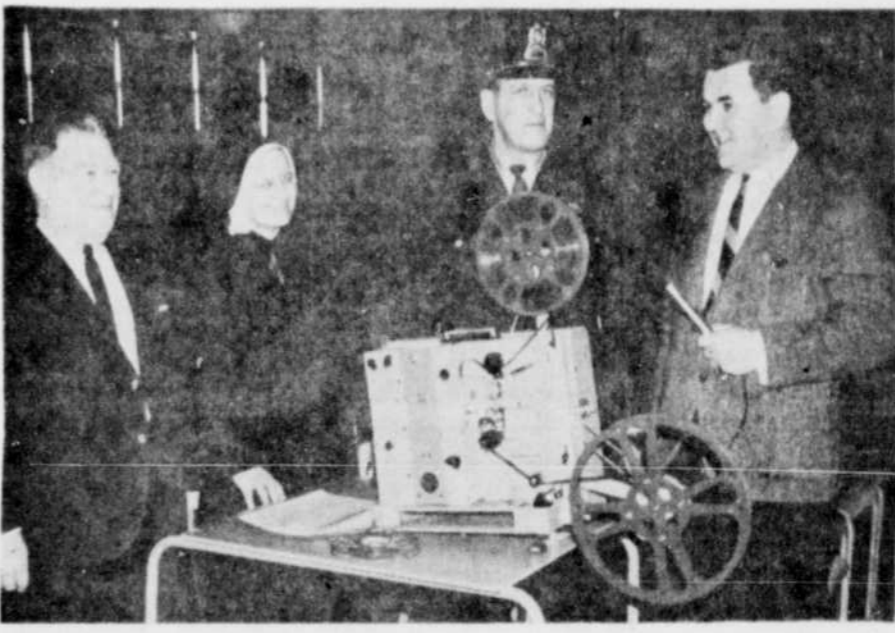


PREMIER PRIX. — Pour avoir présenté le plus beau char allégorique lors du défilé du Carnaval étudiant de Drummondville, l'école secondaire St-Frédéric a remporté le premier prix. Ici, Richard Bourbeau et Michel Lapierre reçoivent le trophée, au nom de leurs camarades, des mains de Michel Gauthier, représentant du comité central de l'organisation du carnaval.

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Le shérif du district de Drummond a reçu instruction de convoquer 52 jurés, pour le 4 avril prochain, date à laquelle s'ouvriront les deuxième assises criminelles.

L'an dernier, à la fin des Assises, plus de 110 personnes avaient été convoquées, en raison des causes inscrites au rôle.

Cette année, le rôle préliminaire comporte au moins une vingtaine de causes. Une fois que les options auront été faites, il en restera vraisemblablement une dizaine au moins.



SECURITE. — Le Club Automobile de Québec a complété à l'école Jeanne-Mance, la tournée des écoles secondaires de la région de Drummondville. Le programme de cette campagne d'éducation a porté entre autres sur la sécurité dans les autobus scolaires et la prudence des jeunes, en général. Sur la photo, M. Georges H. Boutin, du service de sécurité routière, au Club Automobile, explique les grandes lignes de sa causerie, à M. Roméo David, régisseur à la Régionale St-François, à la R. S. Francoise-Aline, directrice de l'école Jeanne-Mance et au sergent Gratien Raïche, en charge de la circulation à la police municipale de Drummondville.



AU RICHELIEU. — Guy Fournier, journaliste et auteur, a traité de façon humoristique et satirique de la mauvaise tournure qu'a prise l'éducation au Québec, devant les membres du club Richelieu-Drummondville, samedi soir au Motel Dauphin, à l'issue du souper mixte annuel. Aux côtés du conférencier, on aura reconnu le président du club, M. Gilles Lachance et Mme Jean-Marc Morin.



REINE. — Mlle Annette Bergeron a été couronnée Reine du Carnaval de St-Germain de Grantham, organisé par le comité des Loisirs du village. La nouvelle souveraine est couronnée par le président des Loisirs, M. Maurice Tessier, en présence de Mme Yvon Parent, l'une des responsables du Carnaval.



COURS DE VENTE AU DETAIL. — La Jeune chambre de Victoriaville a organisé des cours de vente au détail pour marchands détaillants et leurs employés, cours qui auront lieu la semaine prochaine. La photographie ci-haut fait voir une équipe au travail pour que tous les marchands de Victoriaville soient informés de cette série de cours.

Initiative de la Jeune chambre: cours de vente pour voyageurs

VICTORIAVILLE (MR) — Faisant suite à l'initiative prise par la Jeune chambre, l'an dernier, par l'enquête sur les achats chez nous, la Jeune chambre a organisé pour la

semaine prochaine un cours de vente au détail en collaboration avec M. Louis-E. Leprohon, spécialiste dans la formation des vendeurs. Sachant qu'une bonne forma-

tion pour les commis-vendeurs est d'une importance capitale, la Jeune chambre ne doute pas que ces cours auront beaucoup de succès. Ces cours seront donnés au salon du sous-sol de l'église des SS-Martyrs Canadiens, les 28 février, 1er et 2 mars prochain, à 8 heures p.m. Le cours comprend trois séances de deux heures chacune, 22 sujets concernant la vente au détail, plus de 20 aides visuels, des démonstrations de vente sur la scène, et des résumés des principaux sujets discutés.

Reporter aux aguets

Par Marcel Rivard

VICTORIAVILLE — Le principal point de discussion au cours de la fin de semaine, dans la région, a été sans aucun doute le litige existant entre la direction et les employés de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Même s'il est âgé de 76 ans, M. Philippe Bergeron, président de la Société d'agriculture du comté d'Arthabaska, surprend les journalistes à chaque occasion, par son dynamisme et sa jovialité.

Depuis une semaine et demie, selon les propos de M. Guy Labelle, il est passé une foule de plus de 1,600 personnes à l'Académie de danse provinciale.

Un oubli a été constaté dans une de nos dernières éditions: il aurait fallu inscrire aussi le nom de M. Guy Lambert, dans le groupe de ceux qui seront professeurs au camp d'été du Cercle musical de Victoriaville. Mille excuses.

Ceux qui ne croiraient pas encore à la rumeur voulant que l'on tente de fusionner les Chambres de commerce de Victoriaville et d'Arthabaska, auraient dû participer à la dernière assemblée de la Chambre locale.

Actif précieux pour la ville

Nécessité d'avoir une école pilote de couture à Victoriaville

(M. Henri Hamel)

VICTORIAVILLE (ML) — "Il devient nécessaire, à Victoriaville, d'avoir une école pilote de couture car la main-d'œuvre en ce domaine devient de plus en plus difficile à trouver". C'est ce qu'a déclaré M. Henri Hamel alors qu'il a lancé le projet d'érection d'une école pilote de couture à Victoriaville devant les membres de la Chambre.

M. Hamel a de plus signalé que l'industrie du vêtement emploie actuellement quelque 950 travailleurs et que d'ici quelques années plus de 1,200 personnes seront à l'emploi des diverses manufactures de vêtements de la ville. Il est également bon

de constater que cette école serait un actif précieux pour la ville, de signaler M. Hamel.

Un comité a été formé dernièrement à ce sujet; il se compose de M. Henri Hamel qui en est le président, de M. Martial Faubert, gérant du personnel chez Utex Corporation, et de M. Jean-Marc Bergeron, le président du syndicat des employés du vêtement de Victoriaville.

Des démarches seront entreprises incessamment, afin de contacter les ministères concernés et obtenir des informations plus précises sur les possibilités de réalisation d'un tel projet.

Section Holstein

Hommage aux anciens présidents des éleveurs des Bois-Francis

VICTORIAVILLE (MR) — Quelque 300 personnes ont participé à une grande soirée organisée dans le but de rendre hommage à tous les anciens présidents du Club des Eleveurs d'Holstein, section des Bois-Francis.

On a remis à chacun des anciens présidents une médaille en souvenir des années qu'ils ont passées au service de cet organisme.

Le Club des Eleveurs d'Holstein a été fondé en 1934, et la tâche de présenter les an-

ciens présidents revenait à M. Hector Béliveau, qui a toujours occupé le poste de secrétaire jusqu'à cette année.

A Béliveau a rendu hommage au travail inlassable des anciens présidents, en l'occurrence M. Wilfrid Verville, d'Arthabaska, M. Philippe Pépin, de Warwick, M. Albert Fréchette, d'Arthabaska, M. Emile Couture, de Thetford Mines, ainsi que M. Raymond Lemieux, de Beauceville.

Selon M. Béliveau, sans le travail de chacun, ainsi que

de ceux qui sont disparus, jamais le Club des Eleveurs d'Holstein n'aurait connu une si grande évolution.

A cette soirée qui avait lieu à l'Académie de danse provinciale, on remarquait la présence de M. Hermas Lavigne, secrétaire-gérant de l'Association provinciale des Eleveurs d'Holstein. La soirée a été organisée par M. Claude Pépin, secrétaire-trésorier actuel, en collaboration avec l'exécutif du président, M. Pierre Gignac.



HOMMAGE AUX PRESIDENTS. — Le Club des Eleveurs d'Holstein, section des Bois-Francis, a rendu hommage aux présidents qui ont siégé depuis la fondation de cet organisme. On voit sur cette photo, dans l'ordre habituel, M. Hermas Lajoie, secrétaire-gérant de l'Association provinciale des Eleveurs d'Holstein, M. Wilfrid Verville, un ancien président, M. Pierre Gignac, président actuel, et M. Claude Pépin, secrétaire-trésorier qui a organisé la soirée.

Victoriaville en bref...

Deux conférences de presse aujourd'hui

VICTORIAVILLE (MR) — En plus de la conférence de presse hebdomadaire du ministre adjoint de l'Éducation, M. Albert Morissette, député du comté, il y aura une autre conférence de presse, ce matin, convoquée par le comité

du Conseil économique régional.

Cette dernière conférence doit avoir lieu immédiatement après celle de M. Morissette, à l'hôtel Manoir Victoria, aux environs de 11h.30 a.m.

Réunion de la Commission scolaire ce soir

VICTORIAVILLE (MR) — Une autre séance régulière réunira, ce soir, les membres de la Commission scolaire de Victoriaville, sous la présidence du nouveau président, M. Clément Cantin. Il semble que l'on attache

de l'importance à la prochaine séance de conciliation qui doit avoir lieu demain. On sait qu'il s'agit de la première séance de conciliation relative à la convention collective de travail du syndicat des concierges.

La direction dément la rumeur

VICTORIAVILLE (ML) — La direction des As de Victoriaville vient de démentir la rumeur qui avait été publiée dans un hebdomadaire local et qui voulait que M. Denis Larocque n'ait plus rien à faire avec la direction de l'équipe.

En plus de démentir la rumeur, la direction a déclaré que depuis l'arrivée de M. Renaud Paris, qui occupe maintenant le poste de publiciste, Denis Larocque est devenu le statisticien de l'équipe.

Assemblée calme en prévision ce soir

VICTORIAVILLE (MR) — On s'attend à ce que l'assemblée du conseil de ville de Victoriaville, prévue pour ce soir, soit plutôt calme.

Néanmoins, l'assemblée doit avoir lieu comme à l'habitude en la salle des délibérations de l'hôtel de ville, à compter de 8 heures p.m.

Les à-côtés de la grève à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Par Marcel Rivard

VICTORIAVILLE — Ce n'est qu'après une période de 65 heures d'arrêt que les employés de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ont repris leur travail, à minuit, samedi soir.

On se souvient que les 415 employés ont débrayé à 8 heures, jeudi matin; c'est avec grand soulagement que l'on a appris la nouvelle d'une entente survenue.

Ce n'est que samedi matin qu'une première rencontre a eu lieu entre les représentants des syndicats et ceux de l'Hôtel-Dieu; elle faisait suite à une assemblée du conseil d'administration de l'hôpital qui avait débuté vers 8 heures vendredi soir, et ne s'était terminée que vers 3 heures, samedi matin.

La Tribune a pu savoir que M. Jean-Guy Raymond, le directeur du personnel dont les syndicats "voulent la tête", n'a pas participé à aucune des rencontres tenues entre l'employeur et la partie syndicale.

Comme président des employés d'hôpitaux du comté d'Arthabaska, M. Benoît Fournier, n'a pas eu la vie facile. Il en était, en effet, à ses premières armes comme président puisqu'il n'est à ce poste que depuis deux semaines.

Lors de la rencontre de samedi après-midi, la toute dernière, les employeurs étaient représentés par M. Gaétan Charbonneau et M. Léon Delisle, représentant du gouvernement provincial, par M. Gilles Filion, par la R. S. Jeanne-Mance Bertrand, supérieure, et par la R. S. Claire-de-Jésus, secrétaire du conseil d'administration.

De leur côté, les syndicats étaient représentés par un total de treize personnes, entre autres M. Maurice Guertin, M. Michel Garneau et M. Benoît Fournier.

Les signatures qui apparaissent à la fin du document constituant l'entente, sont celles de la R. S. Jeanne-Mance Bertrand, de M. Michel Garneau, de M. Benoît Fournier, et de M. Gaétan Charbonneau.

Plessisville en bref...

Combat inégal d'après le maire Collin

PLESSISVILLE (MHL) — Interrogé après la séance du conseil qui était la première de la nouvelle équipe, le maire, M. Marcel Collin qui a été élu par 80 voix de majorité et qui compte sur la collaboration de trois échevins, MM. Dubois, Bergeron et Jutras, ce dernier étant absent pour plusieurs semaines, a déclaré qu'il n'était pas à armes égales avec le Progrès civique et qu'il n'était pas en mesure de tenir tête au programme Tétréault.

"Bien qu'il faille éviter de se chicaner à la première rencontre, dit-il, et qu'il nous manque un conseiller, vous allez voir qu'on va assister tout à l'heure au choc des idées. Vous savez que, personnellement je n'ai le droit que de suggérer et non de proposer. Nous ne pouvions que garder la défensive..."

Récompenses politiques — "Quant à ces fameuses commissions, j'ai bien eu l'impression que Me Tétréault voulait distribuer des récompenses politiques à ses amis. La commission des finances devra étudier le budget une fois par an et le bilan aussi.

Je ne vois pas ce que ces gens, qui n'ont pas été élus par le peuple vont venir faire là-dedans. La finance et les comptes incombent au maire, d'après la loi des cités et villes, et je ferai mon devoir..."

Satisfaction de Me Jean Tétréault

PLESSISVILLE (MHL) — Le chef du Progrès civique de Plessisville, Me Jean Tétréault, s'est déclaré assez satisfait de la première assemblée du conseil municipal auquel il siège comme échevin en compagnie de deux autres membres de son parti, MM. Jean-Marie Lair et Roger Marcotte.

Me Tétréault a répété au journaliste de la Tribune ce qu'il avait dit en séance du conseil, à savoir qu'il n'est pas nécessaire d'organiser l'administration municipale sur des bases qui permettent aux échevins d'épargner du temps, si on veut qu'ils s'adonnent à des tâches plus importantes concernant l'expansion de la ville et son bien général. "Nous devons agir, dit Me Tétréault, de façon à ne pas perdre notre temps..."

Efficacité — Il continue en affirmant que si on n'agit pas de la sorte, on ne pourra jamais juger de l'efficacité du personnel municipal. Celui qui sera capable de donner satisfaction au conseil aura fait la preuve de sa compétence.

"Les commissions municipales devant agir en personne, il était normal, ajoute Me Tétréault, que nous les nomions dès la première séance, comme c'est vécu par la loi des cités et des villes. Nous l'avons pas d'autres ambition que celle-là".

Déception de M. Roger Dubois

PLESSISVILLE (MHL) — M. Roger Dubois était plutôt déçu, après l'assemblée qui a inauguré le nouveau conseil municipal.

"Tout l'intérêt de la chose municipale nous est maintenant enlevé, dit-il. Les contribuables sont habitués à s'adresser aux échevins pour toutes ces choses qui ont été remises aux employés municipaux.

Quant le contribuable va s'apercevoir qu'on le renvoie et qu'on ignore systématiquement ses revendications, il va se dire: "Qu'est-ce que ce conseil municipal qui ne veut plus rien administrer?"

"Je ne suis ni de mauvaise volonté ni rétrograde, je n'ai pas voulu mettre des bâtons dans les roues de Me Tétréault, de toute façon M. Jutras étant absent, nous étions en minorité.

Piste d'envol bientôt ?

Le site du futur aéroport déterminé

VICTORIAVILLE (ML) — Le site d'un futur aéroport et d'une piste d'une longueur de 4,000 pieds devant être construit à Victoriaville a déjà été déterminé par les officiers du ministère des Transports et du Commerce, selon le maire P.A. Poirier.

Il a fait cette déclaration lors de la dernière assemblée de la Chambre de commerce de Victoriaville. Selon son témoignage, un officier du ministère des Transports a scruté à fond la région environnante et a déterminé un endroit où sera peut-être érigée une piste d'envol qui sera au service de toutes les vil-

les de la région. Selon le maire, il serait possible à Victoriaville, tout comme la chose a déjà été réalisée à Sorel et ailleurs, en province, de bénéficier d'un octroi du ministère des Transports pour la construction de la piste si la nécessité en est établie. C'est en ce sens que travaillent actuellement

un comité spécial qui a été formé au sein de la direction de l'aéro-club local.

Selon le même informateur, un aéroport assez vaste et d'une valeur de \$450,000 a été établi à Sorel et il dessert également les villes de Tracy et St-Joseph. Un octroi du gouvernement de \$375,000 avait été accordé à la ville pour l'érection de cette piste d'envol. Le reste du coût total a été payé en parts égales par les villes de Tracy, Sorel et St-Joseph, ainsi que par les industriels et l'aéro-Club.

Il existe de très fortes chances que Victoriaville soit dotée d'un tel aéroport avec aéro-gare d'ici quelques années si un comité se met à la tâche immédiatement pour prouver la nécessité qui existe dans la région d'avoir un aéroport.

Angle Perreault et Notre-Dame est

Quatre blessés dans un accident

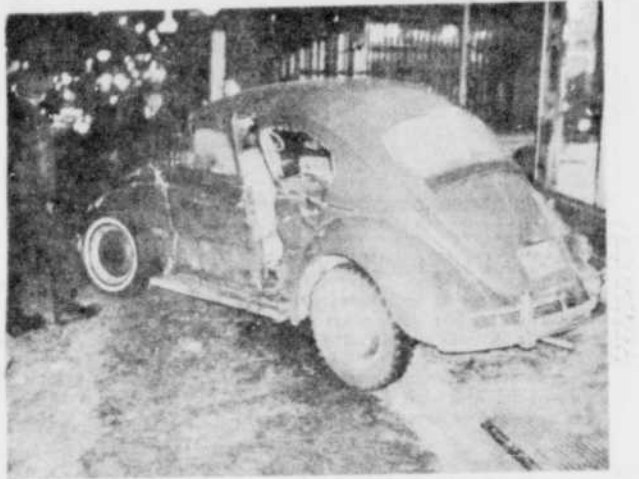
VICTORIAVILLE (MR) — Quatre personnes ont été légèrement blessées samedi soir, à la suite d'une collision survenue à l'intersection des rues Perreault et Notre-Dame est.

Les dommages s'élevaient à plus de \$1,000 et c'est une petite voiture européenne qui a été la plus avariée; on croit qu'elle est une perte complète.

Les blessés sont Mme Yvon Brunelle, du 209 de la rue Lavigne, à Victoriaville; Mlle Lise Brunelle, du 17 rue Rousseau; Claude Brunelle de la même adresse; ainsi que Mlle Lise De la Durantale, de Princeville. Deux de ces blessés ont été conduits à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par une ambulance de la maison Marcoux et Fils, tandis que les deux autres l'ont été dans une auto-patrouille de la police.

Groseau, du 131 Villeneuve, de Ste-Thérèse.

Ce sont les constables Lionel Boisland et André Faille, de la Police municipale, qui se sont rendus sur les lieux effectuer les constatations d'usage.



QUATRE BLESSÉS. — C'est dans cette petite automobile que quatre personnes ont subi des blessures, samedi soir, aux environs de 9 heures, lors d'une collision survenue à l'intersection des rues Perreault et Notre-Dame Est, à Victoriaville. L'automobile ne s'est immobilisée qu'à quelques pouces seulement de la montre du magasin Légaré Ltée.

Spectaculaire

Il en est fallu de peu pour que l'auto européenne pénétre dans la grande vitrine du magasin Légaré Ltée, sis à l'angle de la rue Notre-Dame est.

Cette dernière, conduite par M. Clément Hébert, demeurant au 58, rue Lavigne, à Victoriaville, circulait sur Notre-Dame est, en direction du centre de la ville au moment de la collision avec une voiture conduite par M. Gratien

Formation d'un comité d'étude sur le financement du Centre Jean Béliveau

VICTORIAVILLE (ML) — Un comité d'étude sur l'administration et le financement du Centre sportif Jean Béliveau sera formé prochainement, à la demande de la CML. Cette décision a été prise considérant le fait que les dépenses d'opération et les remises sur emprunt de l'aréna absorbent la moitié du budget de la CML.

Le président de la CML, M. Denis St-Pierre, a récemment déclaré que le Centre sportif représente environ \$45,000 de déficit net par année. Ce qui représente 1,30 du budget de Victoriaville et 0,3 de taxes par \$100 d'évaluation à chacun des contribuables.

Le comité en question sera formé d'un représentant de l'administration et le financement du Centre sportif Jean Béliveau sera formé prochainement, à la demande de la CML. Cette décision a été prise considérant le fait que les dépenses d'opération et les remises sur emprunt de l'aréna absorbent la moitié du budget de la CML.

Les buts

Les buts de ce comité d'administration se divisent en trois. Premièrement, il devra

pusher une étude sérieuse afin de déterminer exactement à quoi est attribuable le déficit annuel; deuxièmement, il aura la responsabilité de visiter quelques arénas de la région qui se sont avérés rentables au cours des dernières années; et, troisièmement, après avoir fait le parallèle entre ce qu'il aura observé à Victoriaville et ailleurs, il sera à même de faire des suggestions pouvant aider à mettre fin à ce problème qui est très épineux.

Rencontre importante de l'APM jeudi

VICTORIAVILLE (ML) — L'Association des parents-maîtres, section St-Wilfrid, invite la population de la ville et de la région à une rencontre très importante qui sera tenue à la salle de l'école, jeudi, le

24 février, à 8 heures p.m. Il sera possible d'entendre Mlle Louise Pelletier, originaire de Victoriaville, spécialisée dans les maternelles, qui traitera du sujet "Les maternelles."

Deux projets de la CML approuvés par les édiles

VICTORIAVILLE (ML) — Une assemblée très importante réunissant les membres de la CML ainsi que ceux du conseil a été tenue à Victoriaville. La Commission municipale des loisirs a présenté deux projets qui ont été acceptés sur le champ par les édiles.

Le premier concerne la réorganisation complète des terrains de jeux pour l'été qui vient. La politique et l'orientation des nouvelles structures seront définies par la CML. Les membres du comité d'étude de ce projet sont Mme Marie Roux-Lambert, M. Jean-Noël Roux, M. Fernand Monfette et M. René Gauthier.

Le second projet soumis par la CML à cette occasion concerne la préparation d'un plan directeur des parcs municipaux pour Victoriaville. L'emplacement, l'installation de parcs communautaires ou de parcs décoratifs. Les membres de ce comité d'étude sont M. Denis St-Pierre, l'abbé Raymond Roy, Mme Esther Ling Patry et M. Normand Carpentier.

Le conseil de ville a accordé son consentement sur le champ et a présenté une demande voulant qu'on lui soumette le rapport de chacun des comités avant sa publication.

Abonnez-vous à La Tribune



INCENDIE, RUE DES FORGES. — Par un froid de quelque 20 degrés sous zéro, un incendie a fait rage, hier matin, dans une vieille demeure sise sur la rue Des Forges, à Victoriaville. Les dommages ne sont pas tellement élevés comme le fait voir cette photo.

(Photo La Tribune, par Marcel Rivard)

Incendie rapidement maîtrisé rue Des Forges

VICTORIAVILLE (MR) — Les sapeurs de Victoriaville ont dû combattre un incendie, hier matin, qui s'était déclaré dans un logement sis au 52 de la rue Des Forges, alors que le thermomètre enregistrait une température de quelque 20 degrés sous zéro.

Le feu s'était déclaré dans une des plus vieilles maisons de Victoriaville; il serait dû au "surchauffage" à la suite de la température glaciale de la nuit de samedi à dimanche. C'est le logement de M. Roger Fournier qui a été ravagé; les occupants de la maison n'ont pu sauver qu'une partie du ménage de la famille Fournier; l'autre logement, habité par M. Donat L'Heureux, n'a subi aucun dommage. Il s'agit

d'une maison, propriété de M. Ulric Beauchesne.

Les sapeurs ont dû travailler environ une heure avant d'éteindre les dernières flammes; les pompiers étaient sous la direction du chef Fernand Giguère.

Dans une automobile

Quelques heures auparavant, plus précisément aux environs de 3 h. 50 a.m., les sapeurs se sont rendus sur la rue Arcand pour y éteindre le feu qui s'était déclaré dans une automobile.

L'auto en question était conduite par M. Real Ferrer, du 1065 rue Charles Garnier, à Drummondville. Le feu qui est dû à un court-circuit, a causé des dommages d'environ \$50.

Conflit au Coca Cola

Neutralité du conseil central de Granby

GRANBY (FA) — Les membres du conseil central de Granby ont décidé de ne pas prendre position immédiate sur le conflit qui oppose présentement la compagnie Coca-Cola de Montréal et le syndicat de ses employés.

On sait que cinq organismes ont décidé de boycotter les produits de cette compagnie aussi longtemps que durera le conflit. La CSN fait partie de ces organismes.

A Granby toutefois, les produits de cette compagnie sont embouteillés par un distributeur régional qui a déjà signé une entente collective avec ses employés et qui respecte les clauses de cette entente.

Le syndicat local est affilié à la Fédération des travailleurs du Québec (CTQ) qui est une centrale syndicale différente de la CSN, mais les délégués du conseil central ont émis l'opinion qu'il serait injuste à Granby de boycotter d'autres syndiqués qui gagnent leur vie normalement en dépit de la situation qui prévaut à Montréal.

De toute manière, la CSN doit faire parvenir à chaque conseil central des informations quant à la position qu'ils recommandent d'adopter vis-à-vis le conflit en question.

D'ici là, on continuera à utiliser les produits de la compagnie Coca-Cola.

Nouveau syndicat?

Vote le 23 février

COWANSVILLE (FA) — Le vote décrété par la Commission des relations de travail du Québec pour décider si les employés de la Vitas Furniture de Cowansville sont en majorité favorables à l'installation du syndicat, aura lieu mercredi le 23 février 1966 entre 1h. et 8h. p.m.

C'est la décision que vient de rendre la CRT, concernant le vote qui est annoncé depuis le 14 janvier 1966, mais dont la date n'avait pas encore été fixée.

Trois boîtes de scrutin seront placées à l'intention des travailleurs. Dans une des boîtes, on recueillera les votes obligatoires de chacun des 292 employés de l'usine, alors que dans la deuxième, ce seront les vendeurs qui voteront et dans la troisième, les assistants contremaitres.

Motifs

Cette mesure a été adoptée puisque le syndicat désire présenter une requête devant la CRT afin de faire exclure du vote les assistants-contremaitres et vendeurs. Ceux-ci ne seraient pas couverts par la convention collective, advenant que la majorité favorise le syndicat. Il serait donc normal qu'on ne considère pas leurs votes.

Cette requête sera présentée devant la CRT le 1er mars, soit lors du dévoilement du résultat du vote. Si la requête n'est acceptée, le syndicat n'aura besoin que de la majorité des 292 votes contenus dans la première boîte de scrutin, mais si la requête est rejetée, il faudra la majorité de tous les employés ayant voté.

Pépin à Cowansville

De toute manière, les syndiqués pourront obtenir tous les détails concernant ce vote, à une assemblée spéciale qui se tiendra à la salle des Chevaliers de Colomb de Cowansville ce soir, à 7h.30.

A cette occasion, le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, doit venir rencontrer les syndiqués et leur expliquer les conséquences du vote non seulement pour leur propre avenir, mais aussi pour celui de tous les autres travailleurs de Cowansville.

A la Bruck

En effet, il semble que la CSN soit déjà en voie d'organiser une autre importante usine de Cowansville, soit la Bruck Mills. Au sujet de cette usine toutefois, on ne possède pas encore beaucoup de détails puisque les efforts sont concentrés sur le vote de mercredi.

Le conseil central

en faveur

Cidrerie à Granby

GRANBY (FA) — Les délégués du conseil central de Granby, réunis en assemblée générale, viennent d'adopter une résolution dans laquelle ils favorisent l'intégration de la cidrerie d'Etat à la Coopérative agricole de Granby.

Cette suggestion lancée il y a quelques semaines par le maire de Granby M. Paul-O. Trépanier a rallié l'opinion des syndiqués qui ont ratifié une résolution adoptée par l'exécutif du conseil central.

Selon les syndiqués, l'intégration de la cidrerie d'Etat à la coopérative de Granby, serait une solution à la fois efficace et rentable.

Leur résolution sera expédiée à l'administrateur de la Région des alcools du Québec, M. Lorne G. Power, au gouvernement provincial de même qu'au conseil municipal de Granby.



JOURNEE SYNDICALE. — Des représentants de six conseils centraux des Cantons de l'Est se sont réunis à Granby en fin de semaine. Sur la photo, on remarque assis, de gauche à droite, MM. Ludovic Rousseau, président du conseil central de Granby, Jean-Jacques Lafontaine, directeur régionale pour la CSN, et Florent Boisvert, président du conseil central de Sherbrooke. En arrière, dans le même ordre, MM. Yvan Croteau, André Gagnon et Roger Pinard, respectivement présidents des conseils centraux de Theford Mines, St-Hyacinthe et Drummondville. Le président du conseil central de Victoriaville M. Georges-Emile Patry, était absent. (Photo La Tribune, par F. Aubin, Granby)

Dans la province de Québec

Les syndiqués de Granby prêts à supporter une grève générale

GRANBY (FA) — Le président du conseil central de Granby M. Ludovic Rousseau a déclaré hier après-midi que lui et ses collègues se tenaient prêts à supporter les quelque 450 syndiqués de notre région qui s'appretent à quitter leur travail en même temps que les 85,000 syndiqués de la province qui sont sur le point de déclencher une grève générale.

Il s'agit des employés d'hôpitaux, des professeurs de l'enseignement spécialisé ainsi que des fonctionnaires des divers ministères du gouvernement provincial.

Ces trois groupements sont représentés dans la région de Granby et le nombre de leurs membres qui appartiennent au conseil central de Granby est d'environ 450.

Hôpitaux

En ce qui regarde les institutions religieuses, les deux hôpitaux de Granby comptent environ 170 membres affiliés à la CSN. Ces derniers sont présentement en négociation en compagnie des 30,000 employés d'hôpitaux de la province en vue de la signature d'une convention collective de travail générale.

Le refus des négociateurs représentant la direction des hôpitaux de discuter sérieusement, a forcé les syndiqués à réclamer l'aide d'un conciliateur du ministère du Travail.

Si d'ici le 11 avril, les négociations n'ont pas suffisamment progressé, les 30,000 employés de 125 hôpitaux de la province déclencheront une grève générale.

Professeurs

Quant aux professeurs de l'enseignement spécialisé ils pourraient quitter leur travail vendredi le 25 février, si une entente n'est pas intervenue avec le ministère de l'Éducation.

A Granby plus précisément, 25 professeurs de l'école de métiers se sont déjà prononcés en faveur de la grève pour obtenir gain de cause dans les négociations.

Plusieurs points demeurent actuellement en litige, notamment l'échelle de salaires et le calendrier scolaire.

Les professeurs de Granby ont voté un faveur de la grève lors d'une réunion qui s'est tenue en présence de 260 syndiqués de la région des Cantons de l'Est. Dans l'ensemble de la province, 84 pour cent des enseignants spécialisés ont opté pour la grève générale vendredi.

Toutefois, cette grève pourrait être retardée de 80 jours si le gouvernement émet une injonction, en vertu de la loi.

Fonctionnaires

Les fonctionnaires provinciaux, dont le nombre dépasse 250 dans la région de Granby, font eux aussi face à l'éventualité d'une grève. Ces derniers participent à une grande réunion à l'échelle de la province le 25 février courant. C'est à cette occasion que l'on décidera si l'on doit prendre un vote de grève.

Les syndiqués des diverses régions, dont Granby, pourront participer à la rencontre grâce à une ligne téléphonique qui reliera l'assemblée générale à Québec aux différents groupes réunis dans les régions de la province.

En tout, dans les trois secteurs précités, 85,000 employés sont concernés dans ces menaces de grèves. Les 450 membres qui appartiennent au conseil central de Granby seront toutefois assurés de tous les services nécessaires si la grève se déclenche dans l'un ou l'autre de ces secteurs ou même dans les trois.

Le conseil central accorde son appui à la semaine de l'éducation

GRANBY (FA) — Le président du comité d'éducation du conseil central de Granby, M. Marcel Lamarche, a réclame et obtenu l'appui de tous les délégués du conseil central à l'occasion de la semaine de l'éducation qui se déroulera à travers la province du 6 au 12 mars 1966.

M. Lamarche qui faisait rapport des activités de son comité, a tout d'abord précisé que les cours d'animateurs en vie syndicale dispensés par Mlle Gabrielle Hotte, avaient été abandonnés il y a quelque temps.

Selon le président du comité d'éducation, ces cours ne suscitaient pas suffisamment d'intérêt parmi les syndiqués et les présences diminuaient à chaque occasion.

Étude

Toutefois, M. Lamarche a

Contrat de peinture arbitrairement accordé

Lettre de protestation à la Fabrique St-Eugène

GRANBY (FA) — Les délégués du Conseil central de Granby ont résolu unanimement lors de leur dernière réunion mensuelle, d'envoyer une lettre de protestation à la Fabrique de la paroisse St-Eugène de Granby pour la manière arbitraire dont le contrat pour la peinture de l'église St-Eugène vient d'être accordé.

Les délégués ont longuement discuté cette question avant de prendre le vote. Un des syndiqués présents a rappelé à ses confrères que seul M. Vallée, entrepreneur peintre de St-Germain de Bromston, avait été invité à présenter une soumission pour l'octroi du contrat de peinture de l'église St-Eugène.

Personne d'invitée

Selon le même délégué, la dernière fois que l'église St-Eugène a été peinte, c'est l'entrepreneur M. Guy Lajeu-

laissé entendre qu'il étudiait présentement une autre formule pour stimuler le désir d'éducation syndicale dans chaque syndicat affilié au conseil central.

Plus tard au cours de l'assemblée, l'aumônier du conseil central M. l'abbé Claude Lague, devait faire remarquer au sujet de l'éducation, qu'un syndicat sans éducation deviendrait rapidement comme qu'elle sans force.

Selon l'aumônier, tout syndicat a besoin d'un esprit pour pouvoir progresser sainement et sans éducation, cet esprit ne peut exister.

Au sujet de la semaine de l'éducation qui comptera plusieurs activités à Granby même, les syndiqués seront appelés à participer aux soirées organisées à cette occasion et dans certains cas à prendre

part à l'organisation de certaines activités.

Selon le président du conseil central de Granby M. Ludovic Rousseau, il faudrait que chaque syndicat affilié soit représenté par au moins cinq de ses membres lors des activités de la semaine de l'éducation.

Les employeurs profitent-ils du régime des rentes?

GRANBY (FA) — Les employeurs profiteraient-ils du programme de sécurité sociale que vient d'instaurer le gouvernement provincial pour doubler et même tripler leurs revenus?

C'est du moins, en répondant dans l'affirmative, ce que croirait le président d'un syndicat affilié au conseil central de Granby, lors de la dernière réunion mensuelle de cet organisme qui se tenait dans les locaux du conseil central, rue St-Jacques à Granby.

Selon le syndiqué, plusieurs employeurs auraient profité du fait qu'ils devaient déboursier \$0,01\$ par dollar de salaire pour le régime de rentes du Québec, afin d'augmenter leurs produits démesurément.

Plus que nécessaire

Selon lui, l'augmentation d'un cent annoncé sur le pain et le lait dernièrement, procurera aux employeurs beaucoup plus de revenus additionnels qu'ils en auront besoin pour acquitter leur part du régime de rentes en vigueur depuis le 1er janvier 1966.

Toutefois, un autre syndiqué a fait remarquer que l'on ne doit pas attribuer uniquement un régime de rentes, l'augmentation du pain et du lait ou de d'autres produits.

Il a précisé que l'augmentation constante de la main-d'œuvre contribuait aussi grandement à l'augmentation du coût des produits, notamment aux endroits où les employés sont syndiqués et obtiennent des salaires intéressants.

Etude commune des problèmes

Réunion à Granby des représentants de six syndicats centraux des Cantons de l'Est

Granby en bref...

Reconnaissance syndicale à Cowansville

COWANSVILLE (FA) — Une deuxième usine d'importance à Cowansville vient de se voir accorder un certificat de bonne foi reconnaissant l'existence d'un syndicat en formation.

Ce certificat Bona fide vient d'être accordé au syndicat national des employés de la Bruck Mills, de Cowansville.

La CSN est présentement en voie d'organisation dans cette usine pendant que se prépare à la Vitas Industries de Cowansville, un vote pour décider si le syndicat sera le représentant des employés.

En ce qui regarde les employés de la Bruck Mills, ils sont conviés à une grande assemblée d'information qui se tiendra lundi soir prochain, à 7 h. 30 p.m., dans la salle des Chevaliers de Colomb de Cowansville.

St-Hyacinthe rattachée à une autre région?

GRANBY (FA) — Le conseil central de St-Hyacinthe, qui fait actuellement partie de la région des Cantons de l'Est serait rattaché d'ici peu à une nouvelle sous-région métropolitaine comprenant quatre conseils centraux de la périphérie de Montréal.

Outre St-Hyacinthe, cette sous-région comprendrait les conseils centraux de Sorel, St-Jean et Valleyfield.

Cette sous-région relèverait de la région de Montréal et dégageait d'autres régions déjà formées en province.

Toutefois, il semble que certains intéressés ne soient pas d'accord avec le projet qui est présentement à l'étude au bureau confédéral de la CSN.

Assemblée annuelle des Loisirs de Granby

GRANBY (FA) — Les loisirs de Granby Inc., sont présentement en voie de préparer leur assemblée générale annuelle, laquelle se tiendra vers le 27 mars 1966.

Déjà, le directeur du centre d'apprentissage des métiers de la construction de Granby, M. Léo Duquette, a invité cordialement les loisirs à utiliser les locaux de son institution pour tenir cette rencontre.

Il est fort possible que les loisirs acceptent l'offre de M. Duquette et tiennent leur assemblée annuelle au centre d'apprentissage. Une décision finale doit être prise cette semaine à cet effet.

Attention! /oniteurs et monitrices

GRANBY (FA) — Les jeunes garçons et filles qui désirent travailler l'été prochain sur les terrains de jeux de la ville de Granby comme moniteurs et monitrices, peuvent faire parvenir leurs applications dès maintenant aux Loisirs de Granby.

C'est ce qu'annonçait M. Yves Gagnon, coordonnateur des Loisirs de Granby Inc., au cours d'une conférence de nouvelles en fin de semaine.

Les personnes intéressées n'ont qu'à écrire aux loisirs à casier postal 41 Granby ou à téléphoner au bureau des loisirs au numéro 372-6629.

Nouvel exécutif au sein de l'Escale

GRANBY (FA) — Un nouvel exécutif vient d'être formé au sein de l'Escale, centre culturel des Loisirs de Granby, à la suite de la démission de M. Mario Girard du poste de président.

C'est M. Yvan Robitaille qui a été nommé président de l'Escale. Il sera assisté de M. Gérard Tremblay.

Mlle Thérèse Bombardier s'est vu confirmer la tâche de secrétaire pendant que Mlle Diane Hivon, devenant trésorière. Mlle Marie-Rose Bombardier est la nouvelle responsable des sections culturelles et M. André Ménard demeure responsable des locaux. Enfin, Mlle Ginette Racicot a été confirmée à son poste de publiciste de l'Escale.

Comité permanent à compter du 7 mars

GRANBY (FA) — Le comité provisoire de l'Aréna municipale de Granby deviendra un comité permanent le 7 mars prochain alors que l'on tiendra des élections pour désigner un premier bureau de direction.

En attendant, deux nouveaux membres viennent d'être admis au sein du comité. Il s'agit de M. Jean-Paul Bernier et M. Gilles Theriault.

Quelques autres membres viendront s'ajouter d'ici le 7 mars pour compléter les cadres du comité. On prévoit que parmi ces membres à venir, il y aura au moins un représentant de l'élément anglophone de Granby.

Souper hebdomadaire du club Richelieu

GRANBY (FA) — Le club Richelieu de Granby tiendra ce soir son souper hebdomadaire régulier, sous la présidence de M. Jean-Pierre Picotte.

Le conférencier invité à cette occasion, sera M. Guy Dastous, de la compagnie canadienne de l'Exposition universelle de 1967 à Montréal. M. Dastous livrera aux membres Richelieu les progrès réalisés à date sur le chantier de l'expo qui s'élève actuellement sur l'île Ste-Hélène.

MM. Russell et Neveu qui prenaient part à un souper organisé dans le cadre du carnaval, samedi soir au centre d'achats Frontenac, de Granby, ont déclaré qu'ils comprennent très bien qu'un organisme puisse se tromper et faire une erreur de la sorte.

Pas de rançune

Le député de Shefford ont assuré les dirigeants de la Jeune chambre qu'ils ne leur tenaient pas rançune pour cette mésaventure.

Ils ont précisé toutefois, qu'ils ne manquaient pas d'invitations en leur qualité de représentants de la circonscription.

Pour sa part, M. Russell a également précisé qu'il ne se procure jamais de billets à l'avance, mais qu'il est toujours disposé à payer les frais d'entrée aux endroits où il se rend comme député.

On sait que MM. Russell et Neveu s'étaient vu refuser l'entrée au souper de la Jeune chambre, parce qu'il n'y avait plus de billets à vendre et qu'ils ne s'en étaient pas procurés avant le souper.

Fin de semaine fertile en accidents: rien de sérieux

GRANBY (FA) — La fin de semaine a été fertile en accidents dans la ville de Granby et la région, mais heureusement les collisions enregistrées se sont limitées à des dommages matériels.

Il y a eu seulement une personne de légèrement blessée vendredi soir sur la rue Bélair, à Granby. Il s'agit d'un jeune automobiliste, M. Réjean Ferland, 18 ans, du 429 Boulevard Leclerc à Granby.

Sa voiture est allée s'arrêter contre un mur de ciment à l'entrée de la cour du No 5 de la rue Bélair à Granby et elle a été avariée pour \$450; le mur a subi pour \$10 de dommages.

Une dure collision s'est produite en face du No 22 de la rue Paré samedi après-midi, vers 5h. 45 p.m.

GRANBY (FA). — Des représentants de six conseils centraux de la région des Cantons de l'Est se sont réunis samedi à Granby afin d'étudier en commun les divers problèmes rencontrés dans chaque endroit.

La rencontre était présidée par le directeur régional de la CSN, M. Jean-Jacques Lafontaine, de Sherbrooke. Les conseils centraux présents étaient les invités de M. Ludovic Rousseau, président du conseil central de Granby.

Les autres centres présents étaient St-Hyacinthe, Drummondville, Victoriaville, Theford Mines et Sherbrooke.

La prochaine rencontre des représentants de la région des Cantons de l'Est aura lieu le 11 juin à St-Hyacinthe.

Parti libéral du comté de Missisquoi

Me J.-P. Couture sera candidat à la convention

FARNHAM (FA) — Me Jean-Paul Couture, un avocat de Farnham, vient d'annoncer qu'il posera sa candidature comme représentant du parti libéral provincial, lors de la convention du parti dans le comté de Missisquoi.

Cette convention, qui réunira des représentants de chaque municipalité de Missisquoi, se déroulera dimanche prochain, le 6 mars, à 2h. 30, p.m., dans la salle du collège St-Damien de Bedford, en vue des prochaines élections provinciales prévues pour 1966.

On sait que le député actuel de Missisquoi est Me Jean-Jacques Bertrand, unioniste, de Cowansville.

Le conseil étudiera le budget ce soir

GRANBY (FA) — L'étude du budget de la cité de Granby sera l'un des items à l'agenda de l'assemblée du conseil municipal ce soir.

Un sondage rapide effectué au cours de la fin de semaine a permis de prédire qu'il n'y aurait pas ou très peu d'augmentation des taxes cette année dans le budget qui doit être soumis à la population prochainement.

Les échevins ont terminé chacun de leur côté l'étude des crédits qu'ils auront besoin durant l'année pour permettre au comité qu'ils dirigent de fonctionner, mais l'étude globale du budget n'a pas encore été amorcée.

Rencontre spéciale

On pense généralement que cette étude se fera au cours d'une rencontre spéciale qui aurait lieu au cours de la semaine, possiblement jeudi soir le 24 février.

Ce soir toutefois, les échevins doivent prendre connaissance du projet global de budget préparé par le contrôleur financier de la cité M. Donat Brousseau, d'après les chiffres fournis par chaque échevin et les différents services municipaux.

La raison qui porte principalement à croire que le budget ne prévoira pas de taxes plus élevées cette année est le fait que le conseil n'est pas encore allé sur le marché des obligations pour financer les projets qu'elle a exécutés dernièrement, soit l'égout collecteur Robinson ainsi que l'achat de l'Aréna etc. . .

La cité n'ayant pas encore vendu les obligations pour rembourser ces travaux, elle ne peut donc pas prévoir le remboursement additionnel au service de la dette.

Toutefois, l'an prochain, ces emprunts figureront au service de la dette et il est plus probable que le taux de taxes soit élevé en 1967 que cette année.

Les députés Neveu et Russell n'en veulent pas à la Jeune chambre

GRANBY (FA) — Les deux députés du comté de Shefford, MM. Armand Russell, au provincial, et Louis-Paul Neveu, au fédéral, ont commenté en fin de semaine la mésaventure dont ils ont été les victimes la semaine précédente lors du souper canadien organisé par la Jeune chambre de Granby au domaine Léonard.

MM. Russell et Neveu qui prenaient part à un souper organisé dans le cadre du carnaval, samedi soir au centre d'achats Frontenac, de Granby, ont déclaré qu'ils comprennent très bien qu'un organisme puisse se tromper et faire une erreur de la sorte.

Les députés de Shefford ont assuré les dirigeants de la Jeune chambre qu'ils ne leur tenaient pas rançune pour cette mésaventure.

Ils ont précisé toutefois, qu'ils ne manquaient pas d'invitations en leur qualité de représentants de la circonscription.

Pour sa part, M. Russell a également précisé qu'il ne se procure jamais de billets à l'avance, mais qu'il est toujours disposé à payer les frais d'entrée aux endroits où il se rend comme député.

On sait que MM. Russell et Neveu s'étaient vu refuser l'entrée au souper de la Jeune chambre, parce qu'il n'y avait plus de billets à vendre et qu'ils ne s'en étaient pas procurés avant le souper.

Fin de semaine fertile en accidents: rien de sérieux

GRANBY (FA) — La fin de semaine a été fertile en accidents dans la ville de Granby et la région, mais heureusement les collisions enregistrées se sont limitées à des dommages matériels.

Il y a eu seulement une personne de légèrement blessée vendredi soir sur la rue Bélair, à Granby. Il s'agit d'un jeune automobiliste, M. Réjean Ferland, 18 ans, du 429 Boulevard Leclerc à Granby.

Sa voiture est allée s'arrêter contre un mur de ciment à l'entrée de la cour du No 5 de la rue Bélair à Granby et elle a été avariée pour \$450; le mur a subi pour \$10 de dommages.

Une dure collision s'est produite en face du No 22 de la rue Paré samedi après-midi, vers 5h. 45 p.m.

M. Normand Lacoste, 20 ans, du 194 rue Dufferin, à Granby, a vu sa wagonnette qu'il conduisait endommagée pour \$500 alors que l'autre véhicule impliqué, lequel était stationné, et qui appartenait à Boileau et Fils Auto parts, était avarié pour \$600.

Sous le choc, un des véhicules a été projeté contre une clôture et l'endommagée pour \$25 environ.

Une quinzaine d'autres accidents se sont produits durant le week end, mais dans chaque cas les véhicules impliqués n'avaient que très peu de dommages.

Une dure collision s'est produite en face du No 22 de la rue Paré samedi après-midi, vers 5h. 45 p.m.

M. Normand Lacoste, 20 ans, du 194 rue Dufferin, à Granby, a vu sa wagonnette qu'il conduisait endommagée pour \$500 alors que l'autre véhicule impliqué, lequel était stationné, et qui appartenait à Boileau et Fils Auto parts, était avarié pour \$600.

Sous le choc, un des véhicules a été projeté contre une clôture et l'endommagée pour \$25 environ.

Une quinzaine d'autres accidents se sont produits durant le week end, mais dans chaque cas les véhicules impliqués n'avaient que très peu de dommages.

Les personnes désireuses de passer un examen de leur ouïe à l'audiomètre, pourront en profiter, car un Acousticien diplômé sera à leur disposition.

BIENVENUE A TOUS mardi le 22 fév. '66 de 1 1/2 p.m. à 7h. p.m.

Manoir DRUMMOND DRUMMONDVILLE 478-2507

Beltone

?

Tous ces détails seront vérifiés sur place pendant que vous attendez.

Verification, nettoyage et s'il y a lieu, réparation sur toutes marques d'appareils.

• Votre appareil est-il bruyant

• Dépense-t-il trop de piles

• En avez-vous la satisfaction désirée

CLINIQUE GRATUITE DE SERVICE

M. ROGER COTE, technicien en chef des laboratoires BELTONE ELECTRONICS OF CANADA, sera à votre disposition pour une

SOURDS?

Beltone

Succès du festival d'hiver

Denise lère règne sur Black Lake

Par Maurice Dumas

BLACK LAKE. — C'est par un froid sibérien que la population toute entière de la ville de Black Lake a assisté, vendredi soir dernier, au couronnement de Mlle Denise Hinse, Reine du premier Festival d'hiver de cet endroit.

Son Altesse Denise Hinse représentait le duché de la mine British Canadian. Les deux autres à trônes royaux étaient Mlle Claire Grégoire, duchesse de la mine Normande, et Gaétane Henri, représentante du duché de la mine Lake Asbestos.

La charmante Denise Gravel, Reine du Carnaval d'hiver de l'Amiante 1965, a déposé la couronne symbolique sur la tête de Denise lère qui était fixée par le froid.

Denise lère a été couronnée sur la place royale, aménagée en face de l'hôtel de ville de Black Lake. Cette cérémonie empreinte d'un faste et d'une somptuosité rarement vus à Black Lake, groupait de nombreuses personnalités civiles de la région de l'amiante.

Minutes angoissantes

Les trois gracieuses et gentilles duchesses sont apparues sur la "place royale" en compagnie des instigateurs de ce Festival. Comme ce fut le cas pour les Carnavals d'hiver de l'Amiante, c'est par le tirage au sort des capsules que le choix de la Reine fut décidé. Le nombre de capsules auxquelles chacune des duchesses avait droit était basé sur la somme des recettes accumulées par la vente des billets effectuée depuis le mois dernier.

En tout, huit capsules furent tirées au sort avant que le nom de la Reine ne fût connu. Mlle Denise Hinse a obtenu cinq capsules avant d'accéder au trône royal. Mlle Gaétane Henri a vu son nom sortir à deux reprises et Mlle Claire Grégoire a recolté une capsule.

Au cours des minutes qui ont marqué ce tirage, les représentantes des trois duchés en lice ont vécu des moments d'angoisse, d'excitation, d'anxiété et de nervosité. Toutefois, le tout s'est soldé dans la joie et la gaieté, car la gracieuse Denise Hinse a conquis le cœur de toute la population. D'ailleurs, le tonnerre d'applaudissements à son égard lors du couronnement en est une preuve très convaincante.

Toute la population de Black Lake était en liesse lors du couronnement de la Reine qui inaugurerait officiellement le Festival d'hiver dans cette ville. Pendant toute la fin de semaine des activités fébriles ont souligné cet événement extraordinaire qui se terminera demain soir.



REINE DU FESTIVAL D'HIVER DE BLACK LAKE. — Plusieurs centaines de personnes ont assisté vendredi soir dernier, au couronnement de Denise lère (Hinse), Reine du Festival d'hiver de Black Lake. Mlles Claire Grégoire et Gaétane Henri étaient les deux autres candidates en lice à ce titre. C'est en présence des autorités de la ville ainsi que de nombreux invités d'honneur, que Denise lère, ci-haut, grelottant de froid, a été élevée au rang de Reine pour la durée du Festival d'hiver 1966. (Photo La Tribune, Thetford Mines)



AU RICHELIEU-THETFORD. — A l'occasion de leur dernier souper hebdomadaire, au Manoir Hébert, les membres du club Richelieu de Thetford Mines ont pu se familiariser avec les normes administratives d'un gouvernement municipal. Le conférencier était le directeur des services de la cité, M. Jules Pilote. Ci-haut, on remarque MM. Marcel Morin, Gérard Béliveau, président Richelieu, Jules Pilote, conférencier, et Marcel Dallaire, notaire. (Photo La Tribune, Thetford Mines)

Maison de Moe's River sérieusement endommagée par l'élément destructeur

COATICOOK (AR) — Une résidence de Moe's River, localité sise non loin de Compton, a été sérieusement endommagée par un incendie qui s'y est déclaré samedi avant midi. Les dommages furent causés par le feu, aux murs et au plafond du deuxième plancher ainsi que par l'eau, à l'ameublement et à la lingerie.

Feu de cheminée

La résidence, habitée par M. et Mme Irving K. Lane, a subi des dommages estimés à approximativement \$2.000. Le tout a débuté par un feu de cheminée qui s'est déclaré au début de l'avant midi.

En quelques lignes

Désintéressement de M. A. Corriveau

PLESSISVILLE (MHL) — La question de la mise en application d'un système inspiré de l'idée de la sécrétion municipale et donnant beaucoup plus de responsabilités à l'ingénieur de la ville ne semble pas emballer M. Adrien Corriveau outre mesure, à Plessisville.

"Il va falloir que je fasse un travail qui prenait aux échelons de 15 à 20 heures chaque semaine, dit-il. Cela me laisse rêver et il va sûrement falloir quelqu'un pour m'aider".

Arrières

Lors de la discussion au conseil, M. Dubois a fait remarquer à M. Tétrault que les villes de Victoriaville et de Princeville déterminent les tâches comme on l'a toujours fait à Plessisville. M. Tétrault a alors répondu, avec un large éclat de rire, qu'ils sont "aussi arrières que nous...!"

Cours de couture au Centre de loisirs

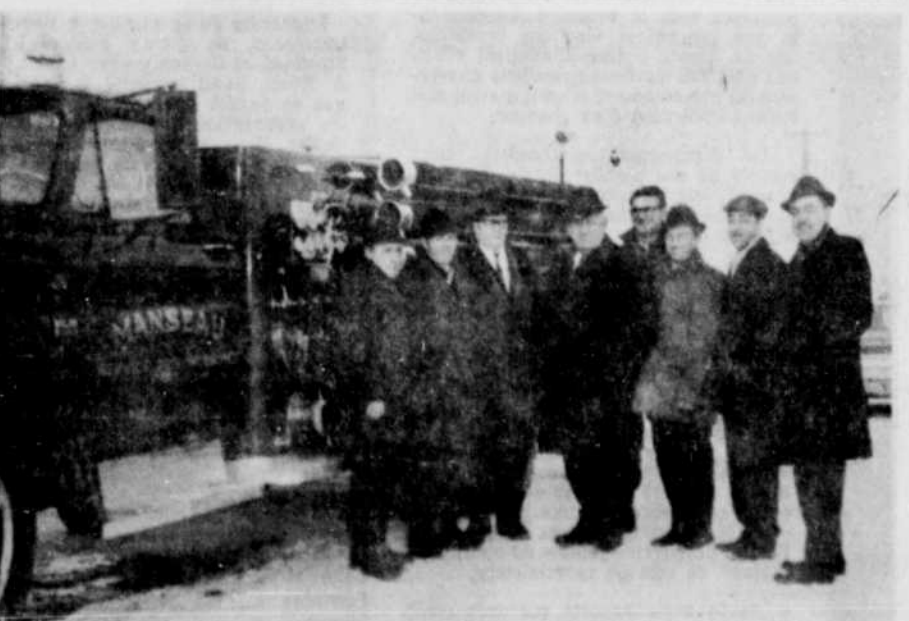
PLESSISVILLE (MHL) — La JOC vient d'obtenir, après des démarches qui ont duré deux ans, qu'une technicienne-professeuse, du ministère de l'Éducation, en l'occurrence Mlle Noëlla Pelletier, vienne donner des cours de couture et de coupe au Centre de loisirs à Plessisville. C'est Mlle Brassard qui a eu la charge d'obtenir cette faveur.

Les cours qui sont commencés, dureront cinq semaines. On compte 17 élèves, en 1ère année (les lundi et mercredi soir) 5 en 2e (les mardi et jeudi soir) 5 en 3e (les mardi et jeudi après-midi) 4 en 4e et 1 en 5e, (les lundi et mercredi après-midi).

Ces cours ont éveillé un grand intérêt et il faut souligner qu'ils sont gratuits, seuls les frais d'administration devant être payés par les élèves, le professeur étant payé par le ministère de l'Éducation.



TRAVAUX D'HIVER. — Le responsable du bureau de placement de Victoriaville, M. Jacques Letellier, a rendu visite à l'hôtel de ville de Plessisville qui a entrepris d'importants travaux d'hiver. Ici, M. Letellier et son agent local, Mlle Madeleine Blondin, en compagnie du maire de Plessisville (le 2e de gauche à droite) et de l'ingénieur de la ville, M. Adrien Corriveau, qui dirige les travaux. L'ouvrier qui est au travail est M. F. Gagnon. Cette photo a été prise au sous-sol de l'hôtel de ville, où sera installé le bureau de la police.



CAMION A INCENDIE. — La municipalité de Mansou vient de faire l'acquisition d'un camion à incendie fabriqué par les usines Pierre Thibault, à Pierreville. De gauche à droite, on remarque MM. André Lavertu, Arthur Dupont, conseillers, Pierre Savoie, chef pompier, Maurice Savoie, maire, Maurice Beaulieu, assistant-chef pompier, et conseiller, Gilles Anctil, conseiller, Me Normand Provencher, secrétaire, Dr André Parouls, commissaire. (Photo Savoie, Mansou)

La grande campagne de vente des bougies se met en branle demain

Initiative du Kiwanis

THETFORD MINES (MD). — C'est demain soir, à compter de 6 heures, que 475 sollicitateurs bénévoles visiteront les foyers de Thetford Mines et de la région, dans le cadre de la grande campagne de vente de bougies du club Kiwanis de Thetford Mines. Le club Kiwanis a fixé à 8.000, le nombre de bougies qu'il doit vendre cette année. L'année dernière, les résidents de la région de l'amiante se sont procurés 7.007 bougies.

Conseils du président. M. Lionel Pluze, président de cette campagne de charité, invite toute la population à faire brûler les bougies, ou encore les couper à un pouce du bas, afin d'y découvrir une capsule qui donne droit à de nombreux prix, dont un de \$100. Les détenteurs de ces capsules devront les apporter au poste de radio local, où l'on procédera au tirage des heureux gagnants.

Seule sollicitation. Il est à remarquer que ce sera la seule sollicitation que le club Kiwanis effectuera au sein du public. Les sollicitateurs parcourront les rues de Thetford Mines, Black Lake, Colebrook, Vimy Ridge, Disraeli, St-Ferdinand d'Halifax, Robertsonville et St-Antoine de Pontbriand.

L'argent de la souscription populaire servira aux œuvres kiwaniennes. Parmi ces œuvres, on peut citer : le Mont-Villeneuve, les vitamines distribuées aux élèves de sixième année en descendant demeurant dans le territoire sollicité, le transport des jeunes au Mont-Adstock pendant la saison hivernale, différentes organisations municipales et les enfants handicapés.

Glanures thetfordoises

THETFORD MINES (MD) — Le deuxième cours pour les jeunes travailleurs de Thetford Mines aura lieu ce soir, à 8 heures p.m., au local de la JOCM. Le sujet traité sera : les filles sont compliquées.

M. Robert Cléche, avocat, sera l'invité du club Richelieu de Thetford Mines, jeudi soir prochain. On sait que M. Cléche est une figure avantageusement connue dans toute la province et sa visite à Thetford Mines suscite beaucoup d'intérêt.

M. Gilbert Bélanger, conseiller d'orientation des écoles de la Commission scolaire régionale de l'amiante, prendra la parole, jeudi soir, devant les membres de l'Association coopérative d'économie familiale de Thetford Mines.

Un froid intense a régné sur la région de l'amiante pendant toute la fin de semaine. Inutile d'ajouter que certains ont éprouvé beaucoup de difficultés à démarrer leur véhicule. L'ami Jean-Charles Poulin en sait quelque chose.

Les membres de la ligue de citoyens de la paroisse Notre-Dame-de-la-Présentation de Thetford Mines ont tenu une réunion hier soir. On y a discuté des travaux d'hiver.

Chronique scolaire

THETFORD MINES (MD) — La Commission scolaire de la cité de Thetford Mines a accordé temporairement à M. Polycarpe Veilleux, le transport des élèves de l'école St-Patrice. M. Veilleux a été mis à l'épreuve jusqu'au ler mars. Si les commissaires sont satisfaits, ils lui adjoindront le contrat au montant de \$875, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

M. Marcel Dubuc a été engagé surveillant des dîneurs à l'Académie St-Maurice, pour terminer l'année scolaire 1965-66.

Mme Monique Leloux a été embauchée institutrice pour finir l'année 1965-66, au salaire prévu par la convention collective.

La Commission scolaire de la cité de Thetford Mines a reçu une lettre confirmant l'autorisation de son emprunt de \$189.000 à une institution bancaire.

Mme Simone Goulet fera le ménage dans les bureaux de la direction des études, à raison de \$5 par semaine au préalable.

La prochaine assemblée de la Commission scolaire de la cité de Thetford Mines aura lieu demain soir, à 7h. 30 p.m., à l'école secondaire des garçons.

Jambe amputée. M. Roland Goulet, âgé de 37 ans et domicilié à St-Jean-Baptiste Viannie, a eu la jambe amputée, lors d'un accident de la circulation survenu tard samedi soir, sur la route 49, à trois milles de St-Ferdinand d'Halifax. Le blessé a été happé par une automobile conduite par M. Luc Lamontagne.

M. Goulet était à vérifier le moteur du véhicule de son frère, Maurice, lorsqu'il a été victime de cet accident. M. Aimé Goulet prenait également place dans l'auto de son frère Maurice.

Réalisant que quelque chose ne tournait pas rond dans le moteur de l'auto de leur frère, MM. Roland et Aimé Goulet sont descendus afin d'aller vérifier sous le capot. L'auto de M. Maurice Goulet était stationnée en bordure de la route, au moment de l'im pact.

Jambe sectionnée. M. Roland Goulet a eu la jambe complètement sectionnée lorsqu'il a été heurté par le véhicule de M. Luc Lamontagne, de St-Ferdinand d'Halifax. M. Aimé Goulet n'a subi aucune blessure, puisqu'il inspectait du côté opposé du chauffeur.

M. Claude Allaire de St-Ferdinand d'Halifax et Mlles Rita et Juliette Filion, de St-Antoine de Pontbriand, accompagnaient M. Luc Lamontagne. Le blessé a été transporté à l'hôpital St-Joseph de Thetford Mines par les ambulanciers de la maison Georges-Henri Cloutier. Il repose à cet endroit, sous les soins du Dr Marc Delage, de Thetford Mines.

Pourpariers à cet effet

Le Centre paroissial cédé à la municipalité de St-Martin?

ST-MARTIN (WB) — Les administrateurs de la Fabrique de St-Martin ont entamé des pourpariers avec le maire Michel Bégin et les conseillers municipaux en présence des prêtres desservant la paroisse afin que le Centre paroissial soit cédé à la Corporation municipale.

On se souvient que depuis la mise en vigueur des nouvelles lois régissant les Fabriques, res dernières, doivent se départir de leurs salles.

Le Centre paroissial serait cédé sans condition d'un commun accord après qu'un avis de motion sera passé et qu'un règlement sera affiché, afin que les contribuables électeurs se prononcent s'ils acceptent que les taxes foncières soient augmentées afin de voir à l'administration du Centre paroissial.

Assistance nombreuse aux courses d'autos-neige en marge du festival

BLACK LAKE (MD) — La population de Black Lake a participé nombreuse à la cérémonie d'attribution des prix des courses d'autos-neige qui se sont déroulées hier après-midi, dans les rues de cette ville, dans le cadre du festival d'hiver 1966.

M. Yvan Frisko, président du festival d'hiver, a procédé à la remise des prix.

Dans la catégorie des autos-neige de 0 à 11 forces avec un carburateur, le premier prix a été décerné à M. Denis Bouthillier, et le deuxième à M. Yvan Labonté.

Pour la classe de 12 à 15 forces avec un ou deux carburateurs, la course a été remportée par M. Clément Morin qui conduisait le traineau-motocycle de M. Paul Roy.

M. Jean-Charles Labonté a obtenu la deuxième position. Dans la catégorie "free for all", les grands honneurs ont échué à M. Denis Bouthillier.

Autres manifestations. La journée d'hier a été marquée de nombreuses autres manifestations, notamment un match de ballon-balai disputé entre les Ecuycers colombiens et les membres de la Chambre de commerce de Black Lake, le grand défilé du festival d'hiver et une soirée du bon vieux temps, organisée par les pompiers volontaires.

Aujourd'hui, le programme carnavalesque prévoit une soirée surprise qui se déroulera au Centre social. C'est une initiative des Filles d'Isabelle de Black Lake.

Le festival d'hiver sera dignement clôturé demain soir, par des danses en plein air, au Centre social. Un orchestre populaire fera les frais de la musique.

SOURDS ?

M. ROGER COTE, technicien en chef des laboratoires BELTONE ELECTRONICS OF CANADA, sera à votre disposition pour une

CLINIQUE GRATUITE DE SERVICE

Vérification, nettoyage et s'il y a lieu, réparation sur toutes marques d'appareils.

- Votre appareil est-il bruyant
- Dépense-t-il trop de piles
- En avez-vous la satisfaction désirée

Tous ces détails seront vérifiés sur place pendant que vous attendez.

P.S. Les personnes désireuses de passer un examen de leur ouïe à l'audiomètre, pourront en profiter, car un Acousticien diplômé sera à leur disposition.

BIENVENUE A TOUS
mardi le 22 fév. '66 de 1 1/2 h. p.m. à 7 h. p.m.

Manoir DRUMMOND
DRUMMONDVILLE
478-2507

Beltone

A l'Unité sanitaire

THETFORD MINES (MD) — Les cliniques suivantes figurent au programme de l'Unité sanitaire pour la semaine débutant lundi, le 21 février.

Cliniques antituberculeuses. Mardi, le 22 février : de 9h.30 à 11 heures a. m., et de 2 heures à 4 heures p. m., au local de l'Unité sanitaire, rue Pie XI, Thetford Mines.

DCT, puériculture polio. Mardi, le 22 février : Plessisville, de 2 heures à 3 heures p. m., à l'Unité sanitaire.

Mercredi, le 23 février : St-Ferdinand d'Halifax, de 2 heures à 3 heures p. m., à l'école Notre-Dame, Black Lake, de 2 heures à 3 heures p. m., à la salle paroissiale.

SHERBROOKE, LUNDI, LE 21 FEVRIER 1966

Succès du 10e Carnaval d'hiver

Annette 1ère règne sur Coaticook

COATICOOK, (AR). — Annette Première a été couronnée Reine du 10e Carnaval d'hiver de Coaticook, samedi soir dernier.

Annette 1ère a été couronnée au cours de la soirée dansante qui fut tenue, en marge du carnaval d'hiver, dans la soirée de samedi, au manège militaire, de Coaticook.

La couronne, emblème de son rang, a été déposée sur la tête de la nouvelle monarque, par la Reine de l'an dernier, Renée 1ère (Renée Bédard).

Suite A l'occasion du couronnement, la nouvelle Reine était entourée de deux autres candidates au concours, Mlles Patsy Bruhmeller et Lisette Riendeau, qui lui servaient de duchesses.

On remarquait également Mme Roger St-Pierre, qui a présenté la gerbe de fleurs à la reine, M. Edouard Lavoie,

président du comité des loisirs de l'Amicale Sacré-Coeur, des directeurs de ce comité ainsi que le traditionnel Bonhomme Carnaval.

Hier après-midi, la Reine, sa suite et les directeurs du comité des loisirs ont été invités à signer le livre d'or de la ville de Coaticook, avant la parade qui s'est déroulée dans les rues de la ville.



SIGNATURE DU LIVRE D'OR. — La Reine du Carnaval d'hiver et sa suite ont été invités hier après-midi à signer le livre d'or de la ville de Coaticook.

A l'UCFR de Deauville

DEAUVILLE. — L'aumônier diocésain, M. l'abbé Fernand Morin et la présidente diocésaine, Mme Ernest Desautel et la secrétaire-dioésaine, Mlle Lucie Bernier ont rendu visite au Cercle de l'UCFR de Deauville lors de leur dernière assemblée.

Le cercle de Deauville avait été désigné par la Fédération pour remplir des formulaires et enquêtes afin de déterminer le sujet qui serait le plus populaire pour être étudié par le mouvement provincial durant l'année 1966-67.

Les résultats ont été dévoilés par Mme Desautel qui a conduit l'enquête.

Au cours de la réunion, il fut question, dans un moment de digression, du concile et des pilules.

M. l'abbé Morin a remercié les dames de leur coopération et de leur intérêt au mouvement. Il a ajouté: "Les dames de l'UCFR sont des membres sur lesquels on peut compter."

Il a également soulevé le problème des mariages précoces. Après avoir donné les statistiques sur les mariages entre jeunes dans le diocèse, il a porté à l'attention qu'une plus grande vigilance de la part des parents était nécessaire.

A l'UCFR de St-Romain

ST-ROMAIN, (CF). — "La société de relève sera exigeante, elle n'acceptera que des travailleurs qualifiés, des citoyens bien formés et pour cela, il faut que les parents s'intéressent au plus haut point à l'éducation scolaire de leurs enfants".

Ces considérations ont été formulées par le Comité d'éducation du Cercle de l'UCFR de St-Romain lors de sa dernière assemblée régulière.

Patrons Depuis quelque temps, un

service de patrons pour couture a été en cours. Une dame en est responsable.

Il concerne des patrons d'habit de petits garçons, des patrons de courte-poignée, des patrons de minitains taillées dans du matériel, etc.

Il a été également été question, lors de cette assemblée de recettes de gâteau à la melle, de cigares aux choux, de plats de viandes, de tartes aux fraises.

Un échange de tabliers entre les membres a terminé cette assemblée.



REINE DU CARNAVAL. — En marge du 10e carnaval d'hiver de Coaticook, on a procédé samedi soir au couronnement d'une nouvelle reine. Sur cette photo, Annette 1ère (Annette Godbout) pose en compagnie de M. Edouard Lavoie, président du comité des loisirs de l'amicale Sacré-Coeur, et des deux duchesses, Mlles Patsy Bruhmeller et Lisette Riendeau.

Hockey: l'école Sacré-Coeur a le meilleur sur Albert L'Heureux

COATICOOK, (AR). — L'école Sacré-Coeur a eu le meilleur sur l'école Albert L'Heureux au cours de la joute de hockey qui opposait les élèves de ces deux écoles de Coaticook et qui fut disputée en marge du dixième carnaval d'hiver de Coaticook.

Gervais Michel Benoit et Jean-Claude Bérubé ont compté une fois chacun. Luc Cloutier a participé à quatre buts, par ses assistances.

Pour ce qui est de l'école Albert L'Heureux, les buts furent réussis par Maurice Tremblay, qui a compté à deux reprises ainsi que Michel Quirion et Pierre Audet, qui ont réussi un but chacun.

Un total de 11 punitions ont été imposées au cours de la joute, dont deux majeures à Luc Cloutier et Michel Quirion, pour s'être battus.

Autre joute Au cours d'une autre joute disputée également en marge du carnaval d'hiver, deux équipes de jeunes de l'école Sacré-Coeur, les Bisons et les Etincelles ont fait match nul, réussissant chacun deux buts.

Les filets furent réussis par Jocelyn Tremblay et Alain Sage, des Etincelles, tandis que Daniel Boucher a compté les deux buts des Bisons.

Des punitions mineures furent imposées à Richard Champagne et Réal Thétreault des Bisons ainsi qu'à Daniel Damour, des Etincelles.



CARNAVAL D'HIVER D'EASTMAN. — Une soirée a marqué le couronnement de la Reine du carnaval d'hiver d'Eastman 1966, hier soir. L'ex-reine, Mme Pierre Simard, a procédé au couronnement de Sa majesté Ginette première (Fortin), reine du carnaval 1966, pendant qu'une fillette remettait une gerbe de roses à l'élu. Les intendants sont, à gauche, M. Pierre Simard, et, à droite, M. Philippe Tremblay. La soirée s'est déroulée au couvent.

Activités nombreuses et variées au 10e Carnaval de Coaticook

COATICOOK, (AR). — Malgré une température très froide, le 10e carnaval d'hiver de l'Amicale Sacré-Coeur de Coaticook a remporté un franc succès, en fin de semaine. Le carnaval d'hiver, organisé par le Comité des loisirs de l'Amicale Sacré-Coeur de Coaticook, a débuté vendredi soir pour se terminer hier soir.

Vendredi soir, le Bonhomme Carnaval a fait son apparition à Coaticook, marquant l'ouverture du carnaval, en parodiant dans les rues de la ville. En soirée également, eut lieu une grande soirée d'amateurs, à l'intention des jeunes, et où plus d'une centaine de participants ont exécuté différents numéros. La même soirée fut répétée dimanche soir, pour les adultes. Les deux soirées eurent lieu à l'école Albert L'Heureux.

loisirs de l'Amicale, a remercié la foule qui a participé à la soirée et félicité les candidates et la reine pour les efforts déployés durant le concours.

Samedi La journée de samedi fut consacrée aux jeunes, alors que des courses et différents jeux sur glace furent disputés sur la patinoire de l'école Sacré-Coeur.

Dimanche Au cours de l'après-midi d'hier, c'est sous une température très froide que se sont déroulées les dernières activités extérieures du carnaval.

Plusieurs prix en argent ont été remis par l'Amicale Sacré-Coeur, comme encouragement aux jeunes qui avaient bravé le froid pour participer aux différents concours.

Au début de l'après-midi, la Reine, sa suite, la direction de l'Amicale et du comité des loisirs, ainsi que les parents des duchesses et de la reine furent invités à signer le livre d'or de la ville.

M. Gaston Lafliche, maire-suppléant, et M. Romuald Dumoulin, secrétaire-trésorier représentèrent la ville à cette cérémonie à laquelle assistaient également M. Georges Vaillancourt, député du comté de Stanstead à la Législature provinciale, et M. l'abbé Armand Morin, aumônier de l'Amicale.

Couronnement Au cours de la soirée de samedi, à la suite d'une soirée de danse qui eut lieu au manège militaire, fut tenu le couronnement de Sa majesté Annette 1ère, Reine du Carnaval d'hiver de Coaticook.

La parade les a conduits jusqu'à la rue St-Jacques-sud, où eurent lieu différents concours et courses d'auto-neige.

Le couronnement fut fait par Renée 1ère, reine de l'an dernier tandis que la gerbe de fleurs fut présentée à la reine par Mme Roger St-Pierre, épouse du président de l'Amicale.

Le carnaval s'est terminé hier soir, par une soirée d'amateurs, à l'école Albert L'Heureux.



DES COURSES. — Les enfants, lorsqu'ils participent à des épreuves physiques y mettent non seulement leurs capacités physiques, mais également tout leur cœur. Cette photo illustre, alors que de jeunes filles concourent dans une course à obstacles. Après être traversées à plat ventre sous un banc, elles doivent contourner plusieurs obstacles, vers lesquels elles s'élancent actuellement. La concurrente du centre, Mlle Johanne Gagner, a remporté cette épreuve disputée en marge du dixième carnaval d'hiver de Coaticook.

Echos de Lac-Mégantic

LAC-MÉGANTIC, (GD). — Contrairement à ce qui a été publié la semaine dernière, le souper-causerie organisé par la Chambre de commerce aura lieu mardi et non jeudi.

Le mercure a fait une chute jusqu'à -22 degrés au cours de la fin de semaine. Il est à espérer qu'il ne boitera pas trop longtemps des suites de ce faux pas.

Exception faite d'un feu de cheminée sans gravité, on n'a rien signalé à Lac-Mégantic et dans la région au cours de la fin de semaine.

Il faut dire qu'il n'est pas agréable d'avoir un accident par ce temps. Il vaut encore mieux rester chez soi et plusieurs automobilistes l'ont compris.

La séance du conseil de ce soir promet d'être intéressante, en tous les cas pour les amateurs de chiffres, car les auditeurs y présenteront le rapport financier de la ville pour l'année 1965.

LES QUILLES

EAST ANGUS, (GP). — L'équipe No 7 comprenant Luc Desruisseaux, d'East Angus, et Denis Lévesque, de Sherbrooke, qui était championne depuis trois semaines, du télé-jeu (petites), a été détrônée dimanche soir par l'équipe No 5 composée de Albert Fortier et Laurent Labrecque, de Weedon, dans les trois parties consécutives en jouant un triplé de 483. Ces nouveaux champions se sont mérité la bourse complète qui leur a été remise par le président du club, M. Louis Giguère.

Heure des quilles (grosses) A l'heure des quilles, le champion Eugène Clark, de East Angus, a eu raison de Renaud Bellavance, en jouant 215, contre 146.

Dans la deuxième rencontre, Eugène Clark a été défait par Richard Nadeau, en jouant 195 contre Clark qui a fait tomber 164 quilles.

Richard Nadeau demeure donc champion pour les prochaines rencontres avec Guy Francoeur et Roger Barrière, tous deux de Sherbrooke.

Prêt maximum porté à \$2,000 à la Caisse populaire St-André

ACTON VALE, (PAC). — A la demande d'un groupe de sociétaires, la Caisse populaire St-André d'Acton Vale a convoqué une assemblée générale spéciale pour discuter du "prêt personnel". Cette réunion qui groupait environ 50 sociétaires à la salle des délibérations de l'Hôtel-de-Ville, était présidée par M. Gaëtan Loiselle et les membres du Conseil d'administration de la Caisse populaire d'Acton Vale.

M. Lucien Lemay, gérant de la Caisse fit lecture d'une pétition portant 27 signatures de sociétaires désireux de voir le prêt personnel porté à \$2,000 soit \$500 de plus qu'auparavant.

Un des sociétaires, M. Marcel Bisillon, prit la parole pour proposer que le prêt soit porté à \$2,000. Il a été secondé par M. Antonio Landry.

C'est donc d'emblée que cette proposition fut acceptée. La Caisse populaire d'Acton Vale compte quelques 4,700 sociétaires, soit 3,300 adultes et 1,400 étudiants qui déposent dans la Caisse scolaire établie pour les écoles de la ville.

Le Conseil Administratif espère que de nouveaux sociétaires viendront grossir le nombre au cours de l'année.

Travaux spécifiques au Palais des Sports

SHERBROOKE, (RR). — Des soumissions concernant les travaux spécifiques du Palais des sports de Sherbrooke, tels que l'électricité, la plomberie, la réfrigération, seront bientôt demandées par la cité.

Au cours de la journée d'hier les échevins et le maire ont rencontré les ingénieurs pour étudier ces différents travaux qui devront être exécutés au Palais des sports.

A l'issue de cette réunion, Me Armand Nadeau a précisé que le conseil espérait pouvoir sauver une somme de \$50,000 à \$60,000 sur ces spécialités.

Le conseil municipal a décidé d'étudier en détail ces travaux spécifiques.

Par ailleurs, le conseil n'a pas encore choisi le genre de bancs qui seront installés dans le Palais des sports de Sherbrooke.

Maison de Moé's River sérieusement endommagée par l'élément destructeur

COATICOOK, (AR). — Une résidence de Moé's River, localité sise non loin de Compton, a été sérieusement endommagée par un incendie qui s'est déclaré samedi avant midi.

La résidence, habitée par M. et Mme Irving K. Lane, a subi des dommages estimés à approximativement \$2,000. Les dommages furent causés par le feu, aux murs et au plafond du deuxième plancher ainsi que par l'eau, à l'aménagement et à la lingerie.

Feu de cheminée Le tout a débuté par un feu de cheminée qui s'est déclaré au début de l'avant midi de samedi. M. et Mme Lane ont surveillé la cheminée, tout le temps où le feu y a duré, mais ce dernier a semblé s'éteindre de lui-même et tout danger semblait être écarté lorsqu'on a découvert que le feu s'était communiqué au plafond et aux murs entourant la cheminée, au deuxième étage.

Les occupants de la maison ont immédiatement alerté les pompiers de Compton qui n'ont mis que cinq minutes à franchir les quelques milles séparant les deux endroits, sur un chemin glacé et cahoteux.

L'incendie A l'arrivée des pompiers sur les lieux les flammes s'étaient déjà attaquées à une bonne partie du plafond et des murs du deuxième plancher.

Le chef Paul Veilleux, qui dirigeait ses quelque 12 hommes présents, a aussitôt fait raccorder la pompe portative dans la rivière, pour alimenter le camion et les pompiers n'ont mis que quelques minutes à contrôler le feu.

Au premier plancher, les flammes n'ont fait aucun dommage, mais l'eau qui a due être déversée sur le brasier, a causé quelques dommages au mobilier et planchers.

P.S. Les personnes désireuses de passer un examen de leur ouïe à l'audiomètre, pourront en profiter, car un Acousticien diplômé sera à leur disposition.

CLINIQUE GRATUITE DE SERVICE. Vérification, nettoyage et s'il y a lieu, réparation sur toutes marques d'appareils. Votre appareil est-il bruyant? Dépense-t-il trop de piles? En avez-vous la satisfaction désirée?

Les feux de circulation seront synchronisés sur le boulevard

DRUMMONDVILLE, (JRL). — Le problème de la synchronisation des feux de circulation sur le boulevard St-Joseph, maintes fois soulevé et en maintes occasions, paraît être en voie de règlement.

Le député du comté a déclaré qu'une entente semblait intervenir pour une synchronisation plus efficace, notamment aux intersections les plus achalandées.

Reste la possibilité de laisser les feux clignotants à une certaine heure de la nuit, afin d'accélérer la circulation

tout en maintenant un maximum de sécurité.

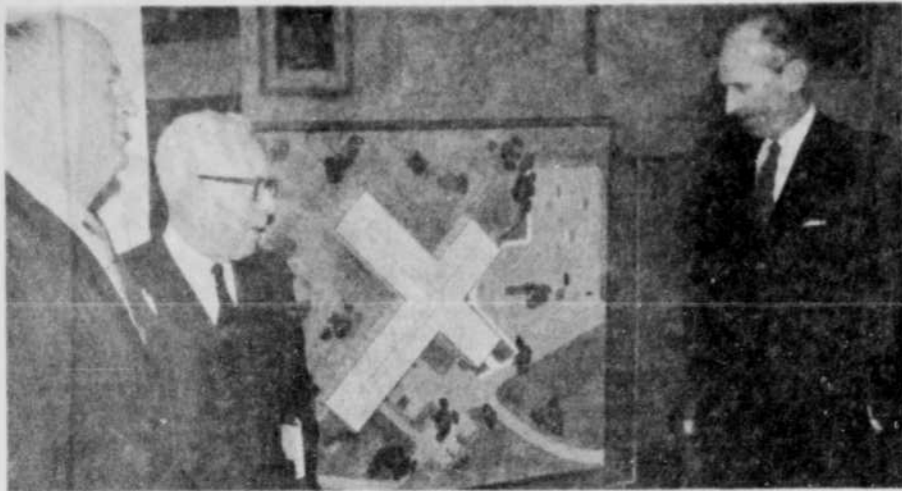
Sur ce point, on ne semble pas s'entendre sur l'heure, 9h. ou 11h. ou minuit.

Le ministre n'a pas élaboré davantage sur le sujet mais il a clairement laissé entendre que cette amélioration vient à son heure, laissant supposer par ailleurs qu'une solution pourra être trouvée pour les feux clignotants.

Abonnez-vous à La Tribune. Manoir DRUMMOND DRUMMONDVILLE 478-2507

Une seule voie de raccordement à la paroisse St-Barnabé

Mécontentement au sujet du nouveau tracé de la route 32



LE NOUVEL HOPITAL. — Le député de Richmond et ministre d'Etat, M. Emilien Lafrance, n'a que peu fait état des développements au sujet du projet de construction du nouvel hôpital d'Asbestos...

Fin du festival des étudiants à East Angus

ESST ANGUS, (GP) — Le festival des étudiants qui devoit avoir lieu les 11-12 et 13 février, à cause de la mauvaise température a eu lieu en fin de semaine.

Les activités ont débuté à 1h. 30, et dans la compétition de la course de jockeys, c'est Serge Thivierge et Mario Goselin qui ont remporté la victoire.

Alain Nadeau et Sylvain Lapointe se sont classés premiers dans la course des chapeaux, tandis que André Descôteaux, Denis Laramee et Gerry Rolfe se sont distingués dans la course des gros chars.

Dans la course avec bâton sur épaule, c'est B. Boisvert et Yves Dugal qui ont décroché les honneurs.

Course de longue haleine: Réjean Boisvert et Christian Dion, se sont classés, tandis qu'à la souque à la corde, c'est Guy Buisserie et Denis Lamontagne qui se sont mérités les honneurs.

bert, chaise musicale, Denise Garand et Sandra Hall, dans la course à trois pattes, Monique Corriveau et Ginette Pratte, dans le jeu de lettres, Carmelle Quirion et Rose-Hélène Turcotte, dans les bâtons qui circulent, Normand Poirier, et Claude Leroux, dans le jeu des brouettes.

Dans le numéro qui consistait en un "twist à l'orange", Ginette Fournaise et Jocelyne Pelletier ont remporté les honneurs.

A 6h. 30, il y eut le parade de la Reine et de ses duchesses; faisaient partie de la parade: le R. F. Directeur, le président du festival: M. R. Turnel; l'échevin René Gagnon représentait le maire Maltais; M. Marcel Lamoureux représentait la Commission scolaire, et plusieurs autres.

Ballon balai

La mise au jeu de la partie des filles de 11e a été faite par le R. F. Etienne, directeur du collège, en présence de M. Marcel Lamoureux, qui représentait le président de la Commission scolaire, la R. S. supérieure, et la Reine du Carnaval, Mlle Angèle Corriveau, de Lingwick.

Les gagnants dans cette partie ont été: Nicole Duplessis et Carole Olivier.

Les gagnants dans les diverses compétitions sont: Réal Brière, François Drapeau et Mario Bisson, dans la course à relais, Jean-Pierre Drouin, course à bicyclette, Diane Ro-

Mascarade

Il y eut également une mascarade. Les gagnants du festival sont: Gérard Sévigny, Roger Bernier, de Sherbrooke, et Gérard G. Roy, d'East Angus.

La partie de hockey mettant en compétition le club Ascot vs East Angus; le club Ascot l'a emporté sur East Angus 4 à 3.

Tirage

Les gagnants du grand tirage du festival sont: Gérard Sévigny, Roger Bernier, de Sherbrooke, et Gérard G. Roy, d'East Angus.

Faillites de Fashion Mills

Perte moins importante qu'on l'a laissé entendre (Me Drouin)

LAC-MEGANTIC, (GD) — Selon l'ex-maire de Lac-Mégantic, Me J.-Armand Drouin, C. F., la perte subie par la ville dans les faillites successives de Fashion Mills et de Pembroke Mills n'est pas aussi importante qu'on l'a laissé entendre lorsque Roynat a décidé de confisquer la machinerie qui se trouvait à l'intérieur de l'édifice de la rue Lemieux.

Les gens sont sous l'impression que le conseil de ville de l'époque a négligé sciemment de prendre certaines garanties indispensables sur cette machinerie. Il était impossible à ce moment-là d'agir autrement que nous l'avons fait, la loi des Fonds Industriels ne permettant pas alors de prendre lien sur des biens meubles. Il est vrai que cette loi a été amendée récemment et qu'elle permet à une municipalité d'acheter et un immeuble et la machinerie que cet immeuble contient pour revendre le tout à un acheteur éventuel tout en prenant une première hypothèque sur l'ensemble de ces biens. L'amendement n'existait pas à cette époque.

En réalité, la perte de la ville est assez minime, du fait que les ventes successives tombaient sous le coup de la loi régissant les fonds industriels. La municipalité reste propriétaire de l'immeuble jusqu'à paiement complet par l'acheteur et elle reçoit néanmoins des taxes foncières sur la bâtisse. Les pertes subies l'ont été dans ce domaine.

"Je déplore le fait que l'on ait cru mon administration coupable d'une incurie. En réalité, nous ne pouvions pas faire autrement".

Soirée du président à la Chambre de Windsor

WINDSOR, (AT) — La Chambre de commerce senior de Windsor tiendra sa soirée du président mardi prochain au club Enac. Par la même occasion, cet organisme remettra les trophées mérités lors de la décoration de Noël 1965-1966.

Cette soirée du président est traditionnelle. On en profitera cette année pour saluer honorablement le président et son épouse. Une partie de la soirée sera accordée à la remise de plaques souvenirs aux gagnants du concours de décoration, soient MM. Georges Bisson, Roger Beauchesne et Marcel Roberge, de même qu'au commerce Nouveautés du meuble.

Soirée et danse

La soirée comprendra un coquetel, de la danse et un buffet froid. Le maître de cérémonie sera M. Raymond Boisvert et M. André Nault dirigera les danses de groupe modernes.

Toute la population est invitée à se réjouir à cette soirée. On signale que les décorations seront particulièrement à la hauteur de cette soirée.

ASBESTOS, (JD). — Le dévoilement du nouveau tracé de la route 32 hier à Asbestos, durant la réunion au cours de laquelle le député de Richmond et ministre d'Etat, M. Emilien Lafrance, rendait compte de son mandat, a provoqué l'ire de plusieurs personnes présentes.

Les membres du conseil municipal en particulier ont fait nettement sentir leur désapprobation face aux plans qui prévoient une seule voie de raccordement à la paroisse St-Barnabé soit à la rue Jutra.

Rumeur fondée

La rumeur publiée dans LA TRIBUNE la semaine dernière s'est donc avérée juste. Une requête comportant environ 75 signatures a été présentée au député hier. Elle demande au gouvernement provincial et à la compagnie Canadian Johns-Manville de reconsidérer la fermeture de la rue Manville (section de la route 32), décision qui serait néfaste pour les commerçants de ce secteur. Les résidents de St-Barnabé devront effectuer un détour, à cause du nouveau tracé, afin d'accéder à leur foyer.

En outre, les marchands de la rue Bourbeau exerceront sans doute de fortes pressions sur les autorités concernées puisque le tracé ne prévoit aucune voie de raccordement à cette rue, la principale artère commerciale d'Asbestos.

Les plans que M. Lafrance avait pu obtenir des officiers du ministère de la Voirie, ont suscité de vives controverses. Le maire, Me J.-M. Beauchesne, a déclaré que les ingénieurs du ministère renonceraient les membres du Conseil municipal d'ici quelques jours afin d'apporter certains éclaircissements. "Nous inviterons alors les corps intermédiaires à y déléguer des représentants," a spécifié le premier magistrat.

Plan définitif

Mais, selon le député Lafrance, le nouveau tracé présenté hier serait définitif. "Je n'approuve pas ces méthodes de travail," a mentionné M. Lafrance, en précisant que les ingénieurs auraient dû consulter les autorités municipales et la population avant

même les dirigeants de la compagnie Canadian Johns-Manville.

Cette dernière, a signalé le député, devra défrayer une partie du coût des travaux d'aménagement de ce tronçon de route étant donné que ses projets d'expansion de la mine ont provoqué de changement.

La manufacture

D'autres personnes présentes ont appuyé sur le fait que ces transformations à la route obligeront peut-être la compagnie à déménager, peut-être ailleurs, la manufacture sise le long de la route 32. C. J.-M. avait garanti, il y a un peu plus d'un an, que cette bâtisse ne serait pas dérangée avant 20 ans. Plusieurs citoyens présents ont marqué du scepticisme devant cette allégation.

La nouvelle section de route prévoit des voies de raccordement à la hauteur des rues Jutra, Gaspé et boulevard St-Luc.

Suggestion: retenir les services d'un économiste

La CJM devrait consacrer une somme plus importante au développement d'Asbestos

(Lafrance)

ASBESTOS, (JD). — "La compagnie Canadian Johns-Manville devrait consacrer une plus grande partie de ses fonds au développement de la ville d'Asbestos."

C'est du moins l'opinion formulée hier à Asbestos par le député de Richmond et ministre d'Etat, M. Emilien Lafrance.

Il a suggéré aux autorités municipales de retenir les services d'un économiste en vue de savoir véritablement si la compagnie Canadian Johns-Manville est en mesure de fabriquer d'autres produits à Asbestos. Présentement, selon les chiffres fournis par M. Lafrance, 98 pour cent de l'amalgame brut quitte la province pour entrer dans la fabrication de produits dans des usines de l'Ontario ou d'autres provinces ou encore aux Etats-Unis.

Me Beauchesne

A la suite de ces propos, le premier magistrat de la ville, Me J.-M. Beauchesne, a révélé que la Commission industrielle, maintenant reorganisée, assumera précisément ce rôle de connaître ces possibilités.

"D'ici cinq ou dix ans, la compagnie subira des réactions violentes si elle ne fait pas bénéficier les citoyens de certains avantages additionnels," a déclaré M. Lafrance tout en admettant que C. J.-M. faisait de gros efforts en remettant des bourses annuellement aux étudiants jugés les plus aptes à occuper un jour des postes-clés.

M. Lafrance n'a pas manqué de critiquer la compagnie qui, selon lui, confie certains postes à des étrangers alors que des citoyens tout à fait qualifiés seraient en mesure de les occuper.

Sur ce point, le maire Beauchesne a précisé que le nouveau Comité d'emploi a précisément été formé dans le but d'étudier ces cas. Incidemment, ce comité se réunira dès ce soir afin de former ses cadres.

Me Beauchesne a réitéré l'avis des ingénieurs du ministère de la Voirie au sujet de l'amalgame dans l'asphalte faisant l'objet d'une expérience pratique sur le boulevard Lafrance, entre Asbestos et Danville. M. Lafrance a répliqué qu'au ministère, ce, à la suite d'une première ins-

pection, on était sous l'impression qu'il n'y avait actuellement aucun changement avec les autres routes.

A Windsor

Activités multiples au festival de l'Amical

WINDSOR, (AT) — Les jeunes de Windsor se sont donné du bon temps hier lors du festival de l'Amical St-Philippe.

Les dirigeants de l'Amicale avaient organisé des compétitions au ballon-balai et au hockey.

La journée a débuté par une parade dont le corps des majorettes Etouilles d'Or tenait la vedette. Les autres activités se sont toutes tenues à l'Aréna Canada Paper.

Une première attraction mettait aux prises un club des Chevaliers de Colomb du Conseil 2841 contre une équipe de la ligue régulière de ballon-balai. Les Chevaliers ont fait belle figure et ont battu l'équipe de la ligue de ce sport à Windsor au compte de 2-1.

Hockey

Au hockey, une première partie a opposé un club étoile de Windsor à un club visiteur de Princeville. Le compte a été égal dans les deux parties.

Une partie de hockey entre pères et fils a soulevé beaucoup d'intérêt. Les jeunes joueurs de la ligue Pee-Wee ont battu leurs paterneels par le compte de 7 à 4. Les pères ont peut-être un moment laissé des chances à leurs fils, mais à la fin, les fistons menaient vraiment la partie!

Froid sibérien

On n'a pas vu à ce festival toute la foule qu'on s'attendait d'y retrouver. Le froid sibérien qui se réveille à Windsor a retenu beaucoup de personnes au foyer. M. Valmore Malenfant, organisateur en chef de ce festival, a ainsi remercié les participants et organisateurs de

ce festival. "Malgré le froid qui nous glace aujourd'hui, plusieurs participants et organisateurs n'ont pas craint d'affronter la température pour donner aux jeunes leur festival de la jeunesse. Nous les remercions tous, en particulier les majorettes Etouilles d'Or, qui ont accepté de parader par une telle température".

Clôture des cours pour adultes à Weedon

EAST ANGUS (GP) — Les gens de Weedon qui ont quitté les bancs de l'école, jeunes et moins jeunes, ont été servis à souhait en octobre dernier lorsqu'on leur a offert des cours en conversation anglaise.

M. Cyrille Toussignant, représentant du ministère de l'Éducation a confié à M. A. L. Mailhot, directeur des écoles (secteur d'East Angus) la responsabilité de l'organisation des cours et du recrutement des professeurs. Quarante-deux personnes inscrites au tout début ont suivi avec une assiduité admirable les 60 cours proposés par les organisateurs. Cette assiduité est attribuable à la générosité des élèves et au dévouement des professeurs, M. Ferdinand Fournier et Mme Wilfrid Berton ont su motiver leurs élèves par des cours vivants, enrichissants et pratiques.

Le 16 courant, au cours d'une soirée, M. A. L. Mailhot a félicité professeurs et élèves du travail réalisé depuis 4 mois.

Les participants ont déjà sollicité de pareils cours pour la prochaine année académique.

Lafrance et Asselin au lancement du livre "Des sociétés d'histoire"

ASBESTOS, (AT) — C'est à Asbestos qu'a été effectué en fin de semaine dernière le lancement officiel du volume "Des sociétés d'histoire" qu'a publié la Société d'histoire du comté de Richmond.

Le lancement s'est fait en présence d'une foule importante de citoyens d'Asbestos. Les premiers exemplaires de cette publication ont été offerts à M. Emilien Lafrance, ministre d'Etat et député du comté au provincial, et à M. Patrick Asselin, député du comté au fédéral.

L'histoire du comté

Cette publication, très intéressante en elle-même, prépare une publication future d'un volume qui racontera l'histoire du comté de Richmond.

"Des sociétés d'histoire" est un essai littéraire de M. Alex C. Booth, président de la société d'histoire du comté de Richmond. Dans cet essai, l'auteur analyse l'esprit et le travail d'une société d'histoire. Cet essai existe en deux langues, en français et en anglais. L'exemplaire se vend un dollar seulement.

L'auteur de cette publication n'en est pas à ses premiers écrits. Il a déjà à son actif plusieurs poèmes, plusieurs études de mœurs et autres écrits. Il soulève le voile sur le travail, sur les activités et sur le mérite des membres des sociétés d'histoire de comté qui n'ont qu'un but, garder toujours dans le présent le passé de leur comté.

Cet essai est écrit avec une certaine touche d'humour anglais comme on le connaît en Angleterre. Du Canada, l'auteur, qui demeure à Windsor depuis plusieurs dizaines d'années, a pris le sens de l'observation, du pittoresque et de l'amour des ancêtres.

Projets

MM. Lafrance et Asselin ont fait l'éloge de cette brochure. D'autre part, il est fortement question que cette publication connaisse une seconde édition à un nombre d'impressions beaucoup plus grand. Ce livre pourrait, selon les dires de l'auteur, de la Société du comté de Richmond et de quelques hommes politiques, être réédité pour l'Exposition universelle de 1967.



LANCEMENT D'UN VOLUME. — MM. Emilien Lafrance, ministre d'Etat et député du comté de Richmond au provincial, et Patrick Asselin, député fédéral du comté, ont été les premiers à recevoir une copie d'une publication de la Société d'histoire du comté de Richmond intitulée "Des sociétés d'histoire de comté". La vente de ce livre défrayera la publication d'un volume complet de l'histoire du comté de Richmond. Ci-haut, on reconnaît M. Patrick Asselin, M. J. Maurice Beauchesne, maire d'Asbestos, Mme Alex C. Booth, représentant l'auteur de cette publication, et le ministre Emilien Lafrance.

A Windsor

SSJB masculine: visite aux malades

WINDSOR, (AT) — La Société St-Jean-Baptiste de Windsor, section masculine, a fait la tournée de l'hôpital St-Louis de Windsor hier pour distribuer des cadeaux aux malades masculins hospitalisés dans cette institution.

Le président de la Société M. Roland Gauthier, était accompagné dans cette visite de MM. Maurice Duval et Robert Poudrier, directeurs.

A tous les hommes et jeunes hommes hospitalisés dans cet hôpital, la section masculine a offert des cigarettes.

Il est temps de se procurer sa carte de membre de la Société St-Jean-Baptiste. Le président a fait appel dans ce sens hier. "Plusieurs membres n'ont pas encore renouvelé leur carte de membre. Faites-vous un devoir de vous mettre en règle avec votre société au plus tôt. La carte

de membre ne coûte que \$2 par année. Son coût est modique et nous considérons que tous les Canadiens français devraient s'y joindre. Il suffit pour ce faire de contacter le président, au 845-3636, ou M. Maurice Duval, au 845-2450."

Les cartes de membre à renouveler sont actuellement disponibles à la Caisse populaire de Windsor.



VISITE AUX MALADES. — La SSJB de Windsor, section masculine, vient de faire sa visite annuelle aux malades de l'hôpital St-Louis. A tous les patients masculins, MM. Robert Poudrier, Maurice Duval, directeurs, et Roland Gauthier, président, ont remis des cigarettes. Cette visite annuelle date de plusieurs années.

Dans l'optique des nouvelles régionales administratives

La Chambre de commerce consciente de la position géographique idéale de Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC (GD). — La récente révision de la carte économique du Québec effectuée par le ministère de l'Industrie et du Commerce, révision qui donne à Lac-Mégantic le statut de sous-centre régional, suppose toute une série d'éléments dynamiques auxquels la Chambre de commerce locale ne veut pas rester indifférente, à cause de sa position-clé au centre d'un territoire géographique bien défini.

Plus de 20 municipalités sur place

C'est dans cette optique qu'il faut voir l'idée qui a présidé à la décision de la Chambre de réunir, demain soir, à un souper-causerie, les maires et hommes d'affaires de plus de 20 municipa-

lités de la région, afin d'étudier avec ces hommes responsables la possibilité d'établir des chambres de commerce dans chacune de ces localités.

Le conférencier invité pour la circonstance sera M. Yvon Siros, secrétaire de la Fédération des Chambres de commerce du Québec, un expert en la matière.

Ces Chambres de commerce locales auraient pour but premier d'apporter des solutions convenables aux problèmes

des territoires qui leur sont propres ou de faire auprès des autorités gouvernementales des représentations efficaces en vue de hâter la solution des problèmes que les compétences locales ne parviennent pas à contourner.

La formation de chacune de ces Chambres serait un premier pas pour la création subséquente d'une nouvelle régionale de Chambres de commerce ayant son pôle à Lac-Mégantic.

Cette régionale, une fois en mouvement, pourrait alors présenter aux gouvernements fédéral et provincial des mémoires plus complets sur les problèmes particuliers à la région, mémoires qui recevraient une attention d'autant plus spéciale qu'ils seraient l'oeuvre d'un organisme se faisant le porte-parole d'une population et d'un territoire très considérables et présentant des problèmes aigus au point de vue routes, tourisme, industrie forestière et commerce.